

INFRACTIONS DE CHANGE

Plus de 90 millions de dollars de transferts illicites en 2016

Page 5

BEDOUI L'A ANNONCÉ HIER

Les fichiers électoraux sont assainis à 100%

Page 3

LE PRÉSIDENT DE LA HIISE RECONNAÎT LA FRAUDE ET LE MARCHANDAGE LORS DE LA CONFECTION DES CANDIDATURES

DERBAL : DES FRAUDEURS SONT DÉJÀ EN PRISON

Le président de la Haute instance de surveillance des élections législatives, Abdelwahab Derbal, a jeté hier un pavé dans la mare en révélant que des personnes pour lesquelles il est avéré qu'elles ont versé des pots-de-vin ou marchandé d'une quelconque façon pour figurer en bonne place dans les listes de candidats aux élections législatives du 4 mai prochain sont aujourd'hui incarcérées. Il a assuré qu'il n'entend se laisser influencer «ni par une quelconque autorité ni par un parti politique».

Page 3



MESSAHEL A RAPPELÉ QU'UN DOCUMENT A ÉTÉ PRÉSENTÉ À L'ONU

LA «DÉRADICALISATION PAR LA DÉMOCRATIE», UN LABEL ALGÉRIEN

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et la radicalisation basée surtout sur une stratégie de déradicalisation a fini par s'imposer comme référence pour nombre de pays et même pour les Nations unies, a déclaré le ministre.

PAGE 2



ELLE FAVORISE LE PARTENARIAT ENTRE LES AFRICAINS

La Transsaharienne Alger-Lagos opérationnelle en 2018

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a annoncé que la route transsaharienne Alger-Lagos sera opérationnelle en 2018. "La route transsaharienne est importante et stratégique car elle favorise le partenariat entre les Africains", l'infrastructure étant le fondement de tout échange économique, a indiqué M. Messahel à l'émission "Hiwar Essaâ" de la télévision algérienne diffusée dimanche soir.

Pour cette raison, a-t-il dit, l'approche algérienne a donné la priorité à la Transsaharienne qui sera ouverte l'année prochaine sur le tronçon Alger-Lagos via le Niger". "Avec notre poids et nos potentialités en tant qu'Algériens, nous sommes arrivés aux frontières avec le Niger et plus loin encore avec la liaison routière Alger-Lagos longue de 4 600 Km", a ajouté le ministre, précisant qu'il "ne restait que 220 km sur le territoire du Niger".

Il a également fait part du "lancement d'une autre route à partir du Tchad qui sera raccordée à la Transsaharienne au Niger et qui est actuellement à 34 km des frontières nigériennes, ce qui permettra l'ouverture de la route vers le centre de l'Afrique", a-t-il dit. Evoquant le dossier de la migration clandestine, le ministre a affirmé qu'on ne peut "aborder le sujet de la migration sans parler du développement", insistant sur le fait que la "résolution des conflits est à même de booster le développement et de réduire le phénomène de la migration".

D'autre part, M. Messahel a salué la qualité des relations algéro-tunisiennes, les qualifiant de "fortes et de privilégiées". Il a souligné dans ce cadre que la 21e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne tenue récemment à Tunis a permis de procéder à une "évaluation globale de la coopération" entre les deux pays. Cette session a été sanctionnée par une feuille de route portant renforcement de la coopération dans le domaine économique et des échanges commerciaux, ainsi que la mise en place de projets communs et la coopération dans le domaine sécuritaire entre les deux armées et les appareils de sûreté des deux pays dans les domaines de la formation et de la lutte contre le terrorisme".

T. R.

MESSAHHEL A RAPPELÉ QU'UN DOCUMENT A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX NATIONS UNIS

La «déradicalisation par la démocratie», un label algérien

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et la radicalisation basée surtout sur une stratégie de déradicalisation a fini par s'imposer comme référence pour nombre de pays même pour les Nations Unis.

Il n'est nul besoin de rappeler que depuis « l'éclatement » des révolutions arabes au début des années 2010, l'Algérie, partant de sa pénible expérience démocratique avortée au début des années 1990 a sitôt prôné « la solution pacifique », seule voie à même de permettre une sortie de crises auxquelles étaient confrontés certains pays, dont nombre ont été en partie « gérées » par des intérêts qui dépassent ceux de la région. Des mesures « interventionnistes » pas toujours innocentes et qui font aussi qu'aujourd'hui, avec les multiples propositions visant à trouver des solutions à ces crises compliquent d'avantages la situation sur le terrain. Et, c'est pour cette raison encore que l'Algérie n'accesser d'appeler à des solutions inclusives faisant intervenir des acteurs internes issues des peuples en conflit avec comme seule perspective la sauvegarde autant que faire se peut de l'intégrité territoriale de ces pays. Ainsi, le calendrier auquel a été soumise la diplomatie algérienne ces cinq dernières années fait qu'elle a aussi gagné en vigueur. Et, les multiples sollicitations des belligérants en conflits dans certains pays voisins témoignent on ne peut mieux du respect dont elle fait désormais l'objet.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes Abdelkader Messahel, l'un des artisans de ces avancées diplomatiques, maintes fois « saluées », est revenu au cours d'une émission diffusée par la télévision nationale sur le rôle et les perspectives de son département. La rencontre lui a permis aussi de faire le tour des questions brûlantes dont celles ayant trait



aux crises qui secouent justement les pays frontaliers, dont la Libye et le Mali.

Le chef de la diplomatie algérienne au Maghreb a rappelé pour la circonstance l'intérêt que porte désormais les Nations Unis à l'expérience inouïe de l'Algérie qui a réussi à vaincre l'extrémisme et la radicalisation grâce à une politique de concorde civile et de réconciliation nationale qui, vingt années après leur mise en application, ont permis à l'Etat et au peuple algériens de laisser momentanément côté leurs divergences politiques.

Abdelkader Messahel, a affirmé que l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est désormais une « référence » au niveau de l'Organisation des Nations unies. Il a précisé aussi que l'Algérie a soumis au concert des nations « un

document sur les moyens de lutte contre le radicalisme ».

Il a précisé que l'Algérie présentera lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies, un nouveau document sur le rôle de la démocratie dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent partant de sa propre expérience. Il a souligné à ce propos, les efforts de l'Algérie en la matière à travers l'organisation de nombreux ateliers sur le rôle de la démocratie dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à la lumière des conflits et crises autour du pays.

Il a précisé que l'Algérie présentera lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies, un nouveau document sur le rôle de la démocratie dans la

lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent partant de sa propre expérience. Il a souligné à ce propos, les efforts de l'Algérie en la matière à travers l'organisation de nombreux ateliers sur le rôle de la démocratie dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à la lumière des conflits et crises autour du pays.

Messahel a en outre précisé que dans le cas de la crise libyenne que « la multitude d'initiatives algériennes dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à la lumière des conflits et crises autour du pays. »

Amine B.

TOUT EN PLAIDANT POUR UNE RÉFORME DE L'ORGANISATION PANARABE

L'Algérie appelle au retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe

L'ALGÉRIE continue d'appeler à une réforme « en profondeur » de la Ligue arabe, estimant que cette organisation, née en 1945, se doit de gérer ses affaires loin de toute ingérence étrangère. « Le règlement des questions arabes vient toujours de l'extérieur et la Ligue arabe et les Arabes en général n'y sont pas associés, d'où la nécessité d'une véritable réforme en profondeur », a indiqué soir le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Le ministre, qui était l'invité de l'émission «Hiwar Essaâ» de la Télévision algérienne, signalant l'urgence d'une telle réforme, a insisté sur le fait que la situation dans le monde arabe était critique et que le phénomène du terrorisme et des tentatives de morcellement de certains pays arabes prennent dangereusement de l'ampleur. « Il est impératif d'opérer des réformes en profondeur au sein de la Ligue

arabe pour l'adapter à la nouvelle donne », a ajouté Messahel en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la Ligue arabe, appelant de vive voix à « la réintégration de la Syrie » au sein de l'organisation panarabe. « L'Algérie a, dès le début, été contre la suspension de la Syrie de l'organisation », a-t-il tenu à rappeler. Pour ce qui est de la crise syrienne, Messahel a réitéré l'approche algérienne qui privilégie la solution politique par le dialogue inclusif, la réconciliation nationale et le respect de la volonté du peuple syrien.

Le ministre a rappelé la « position algérienne claire » contre toute ingérence étrangère, déplorant la tournure prise par la situation en Syrie qui a toujours été un « symbole de coexistence », a-t-il dit. Il faut dire que le ministre s'était déjà exprimé dans différents forums sur la question de la réforme de la Ligue arabe, soulignant que cela restait une « priorité » pour

l'Algérie lors de sa présidence de la 147e session du Conseil des ministres de la Ligue arabe (7 mars - 7 septembre 2017). L'Algérie, fera remarquer encore Messahel, plaide pour le règlement pacifique des conflits, le respect de la souveraineté des Etats et l'inscription de la cause palestinienne au centre de l'action arabe commune.

Décrite par plusieurs de ses membres, la Ligue arabe est perçue aujourd'hui comme une organisation « molle », voire « carrément alignée » sur des organisations « atlantistes », et ce depuis durant les 15 dernières années. L'on se souvient du « quitus » que l'organisation avait accordé aux agresseurs de la Libye, et son soutien au « Printemps arabes », qui étaient en fait des déclarations de guerre déguisées contre des pays souverains tels la Syrie et le Yémen, notamment.

Djamel Zerrouk

ABDELWAHAB DERBAL, PRÉSIDENT DE LA HIISE, RECONNAÎT L'INTRUSION DE L'ARGENT SALE LORS DE LA CONFECTION DES CANDIDATURES :

«Des gens sont déjà en prison suite à des preuves»

Le président de la HIISE n'entend se laisser influencer, ni par une quelconque autorité, ni par un parti politique, dit-il.

Le président de la Haute Instance de surveillance des élections législatives (HIISE), Abdelwahab Derbal, a jeté hier un pavé dans la mare en révélant que des personnes pour lesquelles il est avéré qu'elles ont versé des pots-de-vin ou marchandé d'une quelconque façon pour figurer en bonne place dans les listes de candidats aux élections législatives du 4 mai prochain sont aujourd'hui incarcérées et que leur sort est entre les mains de la justice.

«Nous avons effectivement reçu des plaintes et on a réussi à rétablir l'ordre. Des gens sont déjà en prison puisqu'on a eu des preuves. Parmi eux, il y a des fonctionnaires», a-t-il déclaré. Il affirme «n'avoir reçu aucune correspondance» au sujet de l'achat de la position de tête de liste.

«On en a entendu parler comme tout le monde. Mais on n'a rien de concret à ce sujet», a-t-il dit. Il rappelle ensuite que l'instance qu'il dirige ne peut réagir que sur la base de preuves. «Il ne suffit pas de parler. On peut tous le faire. Sauf que ce n'est pas comme ça qu'on peut gérer des élections d'une telle envergure. Les gens doivent être responsables et doivent avoir des preuves entre leurs mains», a-t-il tenu à répondre à ceux qui lui repro-



chent, notamment des partis de l'opposition, d'être passif et de ne rien tenter contre cette pratique. Auparavant, il avait indiqué à la Chaîne III que les auteurs de ces fraudes et ceux impliqués dans le marchandage des candidatures «ont pu finalement être débusqués, présentés à la justice et incarcérés». Mais s'il réaffirme l'engagement de la Haute instance à défendre le choix des électeurs, Derbal n'en reconnaît pas moins qu'au vu des expériences vécues durant plusieurs années, «on ne peut changer toutes les choses à la fois».

Interrogé pour savoir si l'instance qu'il préside a bénéficié des moyens propres à mener sa mission à bon port, il répond qu'elle a «peu de moyens, pas tous les moyens», contredisant ainsi les propos du Premier ministre qui avait assuré, lors de la cérémonie d'installation de la HIISE, que «tous les moyens matériels et humains seraient mis à sa disposition».

Il assure cependant qu'elle entend, malgré tout, rester «indépendante» dans ses actions.

Il signale qu'après son installation et les mesures qu'elle a entreprises pour assainir le fichier électoral, la Haute instance a été confrontée à «quelques cas de fraudes» relatives à la collecte des signatures nécessaires à un candidat pour être éligible. Derbal souligne que la crédibilité des prochaines élections n'est pas du seul ressort de la structure qu'il préside mais qu'elle relève, aussi, du gouvernement, des partis politiques, de la société civile et des médias.

«En ce qui nous concerne, nous allons assurer la propreté des élections, en appliquant la loi et en faisant barrage à tous ceux qui chercheraient à être élus en usant de tous les moyens», affirme-t-il. Le fils aîné du SG du FLN a été pris la main dans le sac la semaine dernière par les éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont trouvé chez

lui une importante somme d'argent avec une liste de noms de candidats.

Des personnalités importantes, des poids lourds de la politique, des ministres et des députés sont menacés d'exclusion par les DRAG sur la base de rapports d'enquêtes établis par les services de sécurité. Ils ne répondent pas aux critères exigés par la loi électorale. Que leur reproche-t-on ? En plus de la menace d'exclusion, des têtes de listes sont contestées partout et ce à travers les 48 wilayas du pays.

Presque toutes les grosses cylindrées sont confrontées à ce genre de contestation. Au FFS, le député Chafaa Bouaiche, élu à Bejaia, est lui aussi contesté par au moins douze sections qui ont affirmé que dans le cas où il est maintenu sur la liste du FFS, la majorité des militants de cette wilaya, fief traditionnel du FFS, voteront en faveur des listes adverses. D'autre part, les militants du FFS estiment qu'un député qui a passé un mandat doit laisser la place à d'autres cadres du parti. En 2012 par exemple, Hocine Aït Ahmed, alors président du FFS, avait exigé qu'aucun député du mandat 1997-2002 ne soit retenu pour une seconde mandature. Aït Ahmed voulait assurer l'alternance au sein de son parti, mais les opportunistes de tout bord profitent de son absence pour accaparer ce parti comme une propriété personnelle. Mais au FFS, les temps ont changé depuis la disparition de son leader.

Hocine Adryen

PLUS D'UN DEMI MILLION D'ALGÉRIENS ONT OBTENU LE SÉSAME EN 2016

L'Algérie obtient de l'UE plus de facilitations pour les visas Schengen

SELON l'Agence de presse européenne (EP), l'Algérie a accepté de discuter de la réadmission des Algériens expulsés de l'Union européenne (UE) en échange de facilitations d'obtention des visas pour ses nationaux désireux d'effectuer un voyage dans l'espace européen. «Les deux parties ont convenu d'un échange à un niveau approprié en matière de réadmission en parallèle avec un échange sur la facilitation des visas, et en tenant compte de l'existence d'accords bilatéraux avec certains Etats membres de l'UE dans ces domaines», selon le document d'évaluation interne de l'UE reproduit par EP. Ce document, relayé par le journal espagnol l'Expansion, expose les nouvelles priorités de partenariat convenues le 13 mars dernier entre l'UE et l'Algérie. Dans ledit document, les Européens, affirment que plus d'un demi-million d'Algériens (530 000) ont obtenu des visas Schengen en 2015 alors que l'Algérie n'a accepté de réadmettre que 24,2% des Algériens expulsés de l'UE. Soit seuls 3 900 Algériens des 16 065 censés être expulsés de l'UE durant la même période. L'Algérie a fait valoir des «difficultés majeures» en matière d'identification des personnes sans papiers d'identité et l'émission de nouveaux documents d'identité pour les expulsés. Pour sa part, le journal l'Avanguardia note que le document approuvé à Bruxelles par le chef de la diplomatie algérienne et son homologue européenne Federica Mogherini affirme que les deux parties s'engagent à examiner les mesures qui pourraient être prises pour améliorer progressivement les conditions de circulation des citoyens Algériens et la réadmission de ceux qui sont en situation irrégulière selon les procédures en vigueur et dans le plein respect des droits de l'homme». L'UE s'est engagée dans ce sillage à soutenir les efforts consentis par l'Algérie «pour une meilleure gestion des flux migratoires», notamment venant des pays au sud de l'Algérie. **H. A.**

22^e OPÉRATION DE RELOGEMENT À D'ALGER

Avant le 4 mai, selon Zoukh

LE WALI d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé lundi dernier que la 22^e opération de relogement des habitants des chalets, des terrasses, des caves et des bidonvilles dans lawilaya d'Alger se fera avant les élections législatives prévues le 4 mai prochain. Zoukh a précisé à l'issue d'une visite d'inspection des projets de développement dans trois communes de la circonscription administrative de Baraki que la 22^e opération de relogement se fera avant mai prochain, ajoutant qu'il sera procédé à la même période à la distribution d'un quota de logements au profit des souscripteurs du programme de logement social participatif (LSP). Il a affirmé que la 22^e opération prévue dans la wilaya d'Alger permettra d'éradiquer définitivement toutes les habitations précaires qui enlaidissent le paysage de la capitale, ajoutant qu'elle sera suivie d'une autre qui concernera les habitants de logements étroits. Tous les dossiers des habitants de la capitale ayant souscrit au logement en raison de l'étroitesse de leur habitation seront pris en charge, a-t-il indiqué sans en préciser le nombre. **S. T.**

BEDOUÏ SOULIGNE «LE RÔLE DÉTERMINANT DES LÉGISLATIVES» ET ANNONCE Les fichiers électoraux assainis à 100%

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a annoncé hier que les listes des élections législatives de mai seront définitives à partir du 19 mars. Il a ajouté que les fichiers électoraux ont été assainis à 100%. «Cela nous a permis de barrer de la listes les noms de 275 804 personnes décédées ainsi que 108 398 d'électeurs inscrits plus d'une fois», a-t-il indiqué lors d'une conférence sur les préparatifs des élections législatives.

Bedoui a annoncé 797 listes électorales réparties entre 63 partis politiques, 163 candidats libres et 128 listes de partis d'alliance. Quant au nombre global des candidats à ces élections, il a confirmé 12 591 postulants dont 8 646 hommes et 3 945 femmes. Dans le détail, le ministre a fait savoir que 10% des candidats ont moins de 30 ans, 30,96% sont âgés entre 35 et 41 ans, 20,28% sont âgés entre 50 et 60 ans, alors que les septuagénaires ne représentent que 6,31% du nombre total des candidats. Les universitaires représentent 51,71% des postulants à ces élections législatives, tan-

dis que 30,33% ont été au lycée, 8,72% ont un niveau moyen et 2,72% ont un niveau primaire.

Quant au nombre des électeurs, il en a avancé plus de 23 millions dont 980 498 résidants à l'étranger. Le ministre a insisté sur l'importance de ces élections pour l'avenir du pays, invitant le peuple à se diriger massivement vers les urnes pour consacrer la démocratie en votant pour le candidat de leur choix. Il a évoqué le rôle «incontournable» des mass média et des réseaux sociaux dans la sensibilisation des citoyens afin de réduire le taux d'abstention. «Les médias et les nouvelles technologies de la communication permettent de sensibiliser les gens, de leur dire la vérité afin de les décider à aller aux urnes», a-t-il déclaré lors d'un point de presse à l'issue de la rencontre. Pour lui, les messages devraient cibler particulièrement les jeunes qui n'ont pas vécu la décennie noire. «Je m'adresse à cette jeunesse qui n'a pas connu l'époque de l'Algérie malade. Une période sinistre qui a engendré 200 000 victimes», a-t-il rappelé, en leur recom-

mandant de préserver la stabilité du pays réinstaurée après la réconciliation nationale.

Dans le même contexte, Bedoui a insisté sur la nécessité de préserver les acquis réalisés à travers les précédents quinquennats, notamment en cette période caractérisée par l'instabilité et les problèmes sécuritaires qui minent certaines régions du monde, dont des pays à nos frontières. Interrogé sur les urnes itinérantes pour permettre aux populations des zones reculées de participer au vote, le ministre a répondu que son secteur tâche au contraire de réduire leur nombre pour garantir la crédibilité des élections. «Nous étions à 5 600 urnes itinérantes, nous en sommes à 165», a-t-il affirmé. A propos de la Haute Instance de surveillance des législatives, le ministre a affirmé que «c'est une instance algérienne basée sur les principes et les valeurs algériens et qu'elle regroupe des gens de confiance». «S'il faut la développer on la développera, mais elle reste toujours notre propre expérience», a-t-il encore insisté.

Z. M.

SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHU NEDIR-MOHAMED

Jumelage médical entre Tizi Ouzou et Tamanrasset

Il existe désormais des liens médicaux indéfectibles entre Tizi Ouzou et Tamanrasset. Ces liens, qui datent depuis longtemps, sont même renforcés depuis quelques jours par un jumelage médical. Celui-ci entre dans le cadre du programme initié par le ministère de la Santé, et suivi personnellement par le Dr Abdelmalek Boudiaf.

C'est ce qu'a souligné hier le directeur général du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, le Pr Abbas Ziri, dans une conférence de presse qu'il a animée conjointement avec le Pr Salah Mansour, et ce au sein même de la structure hospitalière. A l'occasion de ce rendez-vous avec la presse, les deux éminents professeurs ont fait un exposé sur les missions médicales menées par des spécialistes de Tizi Ouzou dans les différentes régions des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi. Les deux conférenciers ont également annoncé la tenue des futurs concours médicaux par les équipes médicales du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou au profit des personnels de la santé des wilayas de Ghardaïa et de Jijel. Concernant la mission menée à Tamanrasset, qui a eu



lieu du 6 au 10 du mois en cours. Les professeurs Abbas Ziri et Salah Mansour ont annoncé avoir assuré 951 consultations médicales. Au registre des consultations spécialisées, on en compte 922.735 consultations ont été faites au profit des patients de la région de In Guezam, distante de 100 km du chef-lieu de wilaya (Tamanrasset) et 187 au profit de la région de Abalessa, région frontalière avec le Niger. Les deux conférenciers ont également précisé que dans le cadre de cette mission médicale, l'équipe de spécialistes du CHU de Tizi Ouzou ont exécuté pas moins de 29 opérations chirurgicales, et ce concernant l'ectopie testiculaire (enfants), la hernie, les pieds bots et les doigts surnuméraires (malformations des doigts).

La mission médicale a été reçue à son arrivée à Tamanrasset aussi bien par les autorités locales que par les personnels médicaux. Le Pr Salah Mansour a indiqué qu'au lendemain de leur arrivée à Tamanrasset, ils ont pris dès 4 heures du matin la direction de In Guezam, qu'ils ont atteint à 11 heures.

Dès leur arrivée, ils ont commencé les consultations, et ce jusqu'à 23 heures. Le lendemain, les spécialistes du CHU de Tizi Ouzou ont repris le travail très tôt pour ne s'arrêter qu'à 15 heures. Selon le Pr Salah Mansour, la plupart des patients étaient des femmes. Les deux conférenciers ont tenu à souligner que leur équipe médicale, une fois sur les lieux, a joué du concours de deux médecins généralistes et d'une équipe d'infirmiers locaux. A la question de

savoir si les enfants de Tamanrasset sont plus exposés que les autres enfants du nord du pays à l'ectopie testiculaire, le Pr Abbas Ziri a indiqué que, statistiquement, la réponse est non. «Car, en vérité, précise le DG du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, ce n'est ni plus ni moins qu'une question de communication et de vulgarisation».

Selon les explications fournies par le Pr Abbas Ziri, l'ectopie testiculaire est une maladie bénigne, c'est-à-dire pas du tout dangereuse. De ce fait, dans le nord du pays, les médecins ne jugent pas utile de lancer des alertes sur ce cas. Les professeurs Abbas Ziri et Salah Mansouri sont également revenus sur la mission médicale menée par les équipes de spécialistes du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou dans la wilaya d'Illizi au cours du mois dernier, plus exactement du 19 au 23 février 2017.

Cette équipe, conduite par le Dr Zaïd, praticien spécialiste en dermatologie, et composée des docteurs Nawal Atlaoui et Nabila Senhadji, spécialistes en pneumologie, ainsi que du Dr Amel Tata, spécialiste en gastroentérologie, a exécuté pas moins de 206 opérations de consultation et 17 opérations d'exploration. 124 consultations ont porté sur la dermatologie, 34 sur la pneumologie et 48 sur la gastroentérologie. Pour ce qui des opérations d'exploration, 3 ont porté sur les bilans, 2 sur l'échographie et 12 sur le F.O.G.D. Concernant le programme à venir, les équipes

médicales du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou prêteront leur concours médico-scientifique aux personnels de la santé de l'établissement public hospitalier de la wilaya de Jijel et exécuteront également des missions médicales à Ghardaïa, Ain Salah et Djanet.

Notons enfin qu'à la lumière de ces informations et de ces exposés, il ressort que les patients du nord du pays, plus particulièrement ceux de la wilaya de Tizi Ouzou, semblent favorisés en matière de soins médicaux. «Bien sûr qu'ils sont gâtés !», a déclaré le Pr Abbas Ziri. Il n'en demeure pas moins, cependant, que le besoin d'un deuxième CHU se fait plus que jamais sentir dans la ville des Genêts.

En effet, rien qu'au service d'urologie, ce n'est pas moins de 40 opérations chirurgicales qui sont exécutées par semaine, ce qui est très excessif par rapport à la norme universelle. Les huit spécialistes en urologie travaillant au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou sont débordés. Les patients qu'ils prennent en charge viennent de l'ensemble du territoire national.

Selon notre enquête à ce sujet, les compétences et les équipements nécessaires en urologie souffrent d'un grand déficit dans de nombreuses wilayas du pays. Dans pareil cas, il ne faut donc pas s'étonner que le CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou soit constamment pris d'assaut par les patients.

Saïd Tisseguine

TIZI OUZOU

Le wali inspecte plusieurs projets de développement

«CLAIRVOYANCE et rationalité dans l'avancement et le suivi des projets de développement», tel est le principe mis en avant par Mohamed Bouderbali à l'issue de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée avant-hier dans les communes d'Aït Aïssa-Mimoun, Ouaguenoun, Timizart, Boudjima et Makouda.

Cette sortie sur le terrain, qui lui a pris toute une journée, a été l'occasion pour le wali de booster les grands chantiers et les initiatives énoncées par des investisseurs dans le cadre des différents programmes de développements de la wilaya, particulièrement les communes concernées par cette inspection. C'est dans ce cadre précis que Bouderbali a mis un accent particulier sur le lycée de Boudjima, établissement éducatif qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

En entrant dans l'enceinte de cet établissement du cycle secondaire, le wali a pu constater le taux d'avancement des travaux. Ce lycée, très attendu, ouvrira ses portes à partir de la rentrée scolaire 2017-2018. C'est ce qu'a annoncé Bouderbali lors d'un point de presse qu'il a animé au siège de l'école primaire Djellil de Makouda, sa dernière halte. L'ouverture de

ce lycée dès la rentrée scolaire prochaine est dictée par au moins deux motifs : avoir le temps nécessaire d'équiper l'établissement, notamment concernant la restauration, et éviter les tracasseries d'un déménagement, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves.

Pour l'heure, les lycéens de Boudjima sont répartis dans deux CEM : Yaffadjène et Challal. Les élèves de la première et de la deuxième année secondaire suivent leurs cours au CEM de Yaffadjène alors que ceux de la troisième année secondaire (la terminale) les suivent au CEM Challal. Leurs repas sont préparés au CEM de Yaffadjène.

Les lycéens s'y restaurent aussi. Les élèves de la terminale, pour leur part, reçoivent leurs repas dans des gamelles sur le lieu-même où ils suivent leurs cours. Cependant, le problème se pose surtout pour les personnels de cuisine. En effet, la cuisine du CEM de Yaffadjène a été divisée en deux blocs.

Le premier est occupé par le propre personnel cuisinier de ce collège et assure la préparation de 300 repas environ, et ce au seul profit des collégiens, alors que le personnel cuisinier du lycée assure, quant à

lui, la préparation d'environ 450 repas pour les lycéens. Toujours au plan des structures éducatives, le satisfecit a été au rendez-vous à Timizart, plus exactement au nouveau lycée du village Abizar. Ce lycée, qui a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2016-2017, a englouti des sommes d'argent faramineuses (6 500 000 000 DA), il n'en demeure pas moins que son architecture impeccable et le lieu de son implantation peuvent justifier cela. Il manque cependant à ses espaces des travaux de VRD et une salle de sport. Le principe du lancement de ces deux opérations a été retenu.

Sur le plan purement économique, l'attention a été attirée par deux points. Le premier, c'est la ferme d'élevage de cailles et de lapins au village de Djebba dans la commune de Ouaguenoun, et le second, la zone d'activité de Makouda, plus exactement au lieu-dit la Crête. Cette ferme, qui a ouvert ses portes en 2013, assure 22 emplois en permanence et une production de 212 000 cailles dont 12 000 sont destinées à la reproduction.

Les 200 000 autres sujets restants sont destinés à l'engraissement, c'est-à-dire à la consommation. Ces chiffres passeront à

100 000 pour la reproduction et 1 000 000 pour l'engraissement.

Concernant la cuniculture, la ferme possède pas moins de 300 lapines destinées à la reproduction. Par ailleurs, cette ferme est aussi équipée qu'une ferme occidentale répondant aux normes sévères de l'Union européenne. S'agissant de la zone d'activité de Makouda, elle est divisée en 66 lots. 18 investisseurs s'y sont déjà installés. L'activité économique atteindra le top dans les mois à venir. Il a également porté son attention sur les logements publics locatifs, les infrastructures sportives et autres.

A notre question de savoir combien de logements sociaux exactement ont été attribués dans la zone de Oued Falli à des personnes qui ne résident pas dans la wilaya et de quelle autorité a émané cette décision controversée, Bouderbali s'est contenté de répondre que ces bénéficiaires sont des Algériens comme les autres qui résident depuis 5 ans à Tizi Ouzou et, de ce fait, ouvrent droit à un logement.

Soulignons que les bénéficiaires de logements sociaux de Oued Falli n'ont en fait jamais résidé à Tizi Ouzou.

S. T.

GAÏD SALAH À L'OCCASION DU 55^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

Approfondir les recherches sur les aspects militaires de la Révolution de Novembre

Le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent sur l'importance de l'approfondissement des recherches relatives aux aspects militaires de la Révolution du 1er Novembre 1954.



A l'ouverture des travaux du colloque historique sur «le génie de l'Armée de libération nationale (l'ALN) face à l'armée de l'occupation française» organisé dans le cadre des festivités commémoratives du 55^e anniversaire de la Fête de la Victoire, hier au Cercle national de l'Armée à Alger, le général de corps d'Armée a indiqué que «l'organisation de ce colloque historique a, certes, ses propres objectifs, à savoir l'approfondissement des recherches relatives aux aspects militaires de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, l'illustration de la nature de la lutte menée par l'ALN, ainsi que les enseignements tirés et les analyses des facteurs de la victoire de cette lutte».

Il a souligné que l'organisation de cet important colloque historique coïncidant avec la célébration, par notre pays ces jours-ci, du 55^e anniversaire de la Fête de la Victoire, «revêt une dimension forte et symbolique et dénote de l'importance que nous accordons au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, à nos origines historiques, avec le soutien et les orientations de Son Excellence Monsieur le président

de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, qui confère une extrême importance à notre histoire nationale, qui constitue un élément intrinsèque parmi les fondements de notre identité nationale».

Il a ajouté que le bilan de ce colloque verra s'ajouter positivement à l'ensemble des résultats obtenus à travers de nombreux colloques et séminaires historiques aux thèmes variés et aux objectifs multiples, que «nous avons veillé à organiser et à appuyer ces dernières années. Nous avons veillé à ce que ces résultats soient des étapes à franchir pour raffermir la conscience chez nos jeunes générations et pour ancrer dans leurs esprits les valeurs de leur glorieuse Révolution en particulier, et de leur histoire nationale en général, afin qu'elles soient motivées et tiennent compte de la lourde responsabilité

qu'elles assument amplement dans les différentes positions». Le Général de Corps d'Armée a rappelé à cette occasion les principes fondamentaux de l'éthique mémorable qui caractérisait l'ALN face à l'armée de l'occupation, et qui se distinguait par sa foi en la justesse de sa cause, par sa confiance en son peuple et son triomphe certain face à l'ennemi tôt ou tard. «L'ALN, composée de jeunes des plus clairvoyants et d'esprit aiguë, qui ont aimé leur patrie et ont eu foi en Allah, qui leur a éclairé la raison. Nés au cœur de la souffrance d'un peuple libre et authentique, et incarnant ses combats longs et pénibles, ses grands sacrifices et sa lutte laborieuse et multiforme, et ce, dès que le colonisateur français abject a mis les pieds sur la sainte terre d'Algérie en 1830, priant Dieu de leur réserver le sort auquel l'ennemi ne pourra prétendre».

Ainsi, a estimé le Général de Corps d'Armée, «en évoquant l'ALN, viennent forcément à nos esprits la force de la foi, l'appui confiant sur Allah, la ferme détermination des révolutionnaires de l'ALN, la conviction en la justesse de leur cause et la grande confiance en leur peuple et en la certitude de la victoire face à leur ennemi tôt ou tard. Des qualités, selon lui, qui ne sauraient être estimées à leur juste valeur, quoi qu'on en dise, qu'on écrive ou qu'on en dénombre les vertus, car c'est grâce à ces révolutionnaires que le peuple algérien a été ramené des ténèbres coloniales à la lumière de l'indépendance, et a fait entendre l'écho perçant de sa Révolution aux quatre coins du monde, inspirant et motivant des millions parmi les peuples opprimés à casser le joug du colonialisme, telle est l'ALN, et tels sont ses propres traits essentiels et naturels que les Algériens ne cessent de relater en toute fierté, à chaque souffle et à chaque battement de leurs cœurs».

A cette occasion, le Général de corps d'Armée a convié les spécialistes à parfaire l'écriture de notre histoire nationale. «Je saisis l'opportunité de la présence de professeurs universitaires et d'étudiants spécialisés dans le domaine de l'histoire, pour inviter tous les concernés à accorder plus d'importance à parfaire l'écriture de notre histoire nationale, notamment celle de la Révolution de Libération». «Nous considérons, dans ce contexte, les écrivains et les auteurs comme des soldats, voire des moudjahidine menant un combat culturel, armés de paroles vraies et sincères, basées sur des réalités historiques et des faits réels et authentiques, et non pas sur des faits souillés par des desseins cachés prémédités par les ennemis des peuples», a-t-il encore souligné. **S. T.**

PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA D'ALGER

Simulation d'incendie sur un chalutier au port d'El Djamila

LES SERVICES de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont effectué mardi un exercice de simulation d'incendie sur un chalutier au port d'El Djamila à Aïn Benian (ouest d'Alger). Cette manœuvre, exécutée par 6 unités de la Protection civile composées de plus de 60 agents de différents grades, est la deuxième du genre après celle exécutée la semaine dernière au niveau du port d'Alger. Elle visait à déterminer le niveau de préparation des agents de la Protection civile et à évaluer la disponibilité et la capacité opérationnelle du personnel dans le cadre des interventions, pour faire face aux catastrophes marines, a déclaré à l'APS le lieutenant Khaled Ben Khelfalah. L'opération qui a duré une heure (de 10:00 à 11:00), simule un incendie sur un bateau de pêche, faisant quatre victimes. Cette simulation, a expliqué le responsable, s'inscrit dans le cadre du programme de la célébration de la Journée internationale et maghrébine de la Protection civile et du renforcement du

programme des activités des services de la Protection civile qui s'emploie à mieux gérer les catastrophes. Cette manœuvre visait, selon le même responsable, à déterminer le niveau de préparation et de performance des unités d'intervention et à évaluer la capacité opérationnelle du matériel et du personnel dans le cadre des interventions pour améliorer la coordination avec les différents services concernés. Les services de la protection civile de la wilaya ont mobilisé pour cette manœuvre, exécutée avec succès, selon le même responsable, 4 camions-citernes, 2 ambulances, un zodiaque et 2 équipes d'hommes-grenouilles.

Cette manœuvre est un «exercice de simulation positif» pour renforcer les capacités de la sécurité maritime à travers le littoral algérien, a déclaré la directrice de la pêche de la wilaya d'Alger, Rabéa Zerrouki qui a assisté à l'exercice de simulation.

La Protection civile assure, en collaboration avec la direction des transports, une formation au

profit des établissements de pêche au niveau national, renouvelable chaque 5 ans afin de consolider les règles de sécurité maritime, a ajouté la même res-

ponsable. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger organisent, dans le cadre de la Journée internationale et maghrébine, des portes ouvertes et des

campagnes de sensibilisation pour le don du sang et des visites aux maisons des personnes âgées, et ce jusqu'au 18 mars. **S. A.**

INFRACTIONS DE CHANGE

Plus de 90 millions de dollars de transferts illicites en 2016

LE MONTANT des infractions de change mises au jour par les douanes algériennes en 2016 s'est chiffré à 9,97 milliards de DA (plus de 90 millions de dollars), a indiqué hier le directeur des relations publiques et de l'information à la Direction générale des douanes, Djamel Brika dans un entretien accordé à l'APS. Ces infractions de change ont été commises en majorité lors d'opérations de commerce extérieur, pour un montant de 8,99 milliards de DA, alors que celles sans relation avec le commerce extérieur ont atteint 981,3 millions de DA, précise-t-il. En 2015, ce type d'infractions s'était chiffré à 21,85 milliards de dinars (près de 210 millions de dollars), soit une baisse de 45%. Les infractions de change liées au commerce extérieur sont souvent commises à travers la majoration de la valeur en douane déclarée à l'importation (surfac-

turation), la minoration de la valeur en douane déclarée lorsqu'il s'agit d'opérations d'exportations et le non-rapatriement des montants en devises de marchandises exportées.

Quant aux infractions de change non liées au commerce extérieur, elles sont opérées, pour la plupart, par des voyageurs qui traversent les frontières en détenant des sommes importantes de devises dont le montant dépasse celui autorisé par la réglementation. Le même responsable explique que pour les infractions de change, les services des douanes mènent deux types de contrôle: le contrôle a priori (immédiat) qui est mené au moment du dédouanement, et le contrôle a posteriori qui est opéré après le dédouanement, et ce, au niveau du siège même de l'entreprise contrôlée sur la base des écritures comptables. **S. T.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
 TIZI-OUZOU

- NIF : 001215004877603
 - NIS : 099.115.019.240.819
 - CODE D'ACTIVITE : 858

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/2017**

Un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou, (relance après l'infructuosité de l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2017) pour la réalisation des travaux restant à réaliser en lot TCE sans VRD des 21/35 logements Sociaux Participatifs à Bouzeguene.

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie I ou plus comme activité principale « bâtiment » et ayant réalisées un chiffre d'affaire moyen minimum de 10 000 000,00 DA pendant les trois dernières années peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou sis Avenue ABANE Ramdane BP n° 84 à Tizi-Ouzou, contre paiement de 2000,00 DA par cahier des charges représentant les frais de reproduction.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

I/ Dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SPA, SNC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

II/ Offre technique comprenant :

- Une déclaration à souscrire dûment renseigné, signée et cachetée ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine du bâtiment (comme activité principale) en cours de validité ;
- Moyens humains justifiés par: diplômes ou attestation de succès, déclaration annuelle des salaires avec liste nominative.
- Moyens matériels justifiés par : cartes grises avec contrat d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, procès verbal délivré par un commissaire priseur ou par un Huissier de justice (pour le matériel fixe), factures d'achat, Contrat de location notarié d'une durée couvrant ce délai global de réalisation.
- Planning de réalisation des travaux
- Les moyens financiers de l'entreprise (Justifiés par les bilans des trois (03) derniers années)
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Attestations de mise à jour en cours de validité : CNAS, CASNOS, CAO(BATPH)
- L'original du casier judiciaire du gérant en cours de validité.
- Numéro d'identification fiscal
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

III/ L'offre financière comprenant :

- La lettre de soumission dûment renseigné, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentées sous trois enveloppes fermées et accompagnées de toutes les pièces réglementaires conformément aux cahiers des charges
- Les trois enveloppes intérieures doivent comporter séparément le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière. Celles-ci doivent être fermées et intégrées dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et ne portera que la mention suivante :

A
Monseigneur Le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
 Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
 et d'évaluation des offres
**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
 N°09/2017 portant réalisation des travaux en lot TCE
 sans VRD des restes à réaliser des 21/35 Logements Sociaux Participatifs
 à Bouzeguene.**

La date de dépôt des offres est fixée au (21) jours à (10h15), à compter de la date de la première parution de l'Avis d'Appel d'Offres ouvert dans les Quotidiens Nationaux et le BOMOP.

La durée de validité de l'offre est de Trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres à 21 jours.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 10h30 mn, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant du 15/03/2017 / ANEP N° 507 072

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'ALGER
 Circonscription Administrative de ZERALDA
 Commune de RAHMANIA

Mise en Demeure.

➤ En vertu des dispositions de l'article 112 du décret présidentiel N° : 236-10 du 07

Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics

➤ Selon les termes du Marché (N° 03/2015) concernant l'opération:

“ Réalisation d'une Salle Polyvalente Centre Ville – RAHMANIA ”, approuvés et signés par vos soins en date du 22 / 10 /2015,

➤ Après notification de l'ordre de service (ODS) N°12/2016 daté le 16 Mars 2016,

➤ Après notification de l'ordre de service (ODS) d'arrêt des travaux N°15/2016 daté le 16 Mars 2016,

➤ Après constat du retard flagrant accusé dans la reprise et l'avancement des travaux.

➤ Après plusieurs rappels écrits, vous invitant à reprendre les travaux,

Le Président de l'assemblée populaire communale met en demeure l'entreprise travaux bâtiment **ETB BOUYAKOUB HAKIM**, sis: Rue Mohamed Abdessalem – HADJOUT W. TIPAZA, pour reprendre les travaux et à renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution dans les journaux ou le BOMOP,

Faute par cette entreprise de se conformer au présent avis, il lui sera appliqué les mesures coercitives prévus par les termes du contrat,

Tout préjudice est imputé aux torts de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 15/03/2017 / ANEP N° 507 038

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

**DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
 ET DE LA CONSTRUCTION**

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE
 DU MARCHE DE LA CONSULTATION N°41.2013**

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé dans le cadre de la consultation N°41/2013 lancé au 30/07/2013 relative à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine (PLAN ANNUEL 2012)
 LOT 19 : REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LA COMMUNE D'IDJEUR

Publié et paru dans les quotidiens nationaux : **Le Jeune Indépendant**, **El Massaa** et le **BOMOP**, que l'attribution de Lot 19 : réalisation des travaux d'aménagement dans la commune D'IDJEUR à l'entreprise **ETHPB BOUADJEMI.FERHAT** pour un montant de **5.008.670,00 DA TTC** et un délai de 03 mois, publié et paru dans les mêmes journaux, est **annulé suite au rejet du contrôleur financier N°118/CF/TO/2014 DU 31/12/2014.**

A cet effet, et conformément à l'article 114 alinéa 01 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP

Le Jeune Indépendant du 15/03/2017 / ANEP N° 506 934

ERDOGAN NE PLAISANTE PLUS

Ankara rompt ses relations diplomatiques avec La Haye

Les relations entre la Turquie et les Pays-Bas prennent une tournure inattendue : furieuse de voir ses ministres privés de meetings électoraux en Europe, la Turquie a non seulement interdit l'entrée des diplomates néerlandais sur son territoire, mais elle a encore annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec les Pays-Bas.



Dans la soirée du 13 mars, le vice-premier ministre turc Numan Kurtulmus a annoncé, selon l'agence Reuters, qu'Ankara suspendait ses relations au plus haut niveau avec Amsterdam. «Tout d'abord, il a été décidé que l'ambassadeur néerlandais en Turquie, qui est actuellement à l'extérieur du pays, se verra interdire d'entrer en Turquie tant que toutes les questions sensibles ne seront pas résolues. Ensuite, les rencontres et échanges au haut niveau entre ministres et fonctionnaires seront suspendus. Cela continuera jusqu'à ce que les Pays-Bas règlent la situation», a déclaré le vice-premier ministre turc Numan

Kurtulmus. L'espace aérien turc est également fermé pour les hommes politiques néerlandais : la Turquie a promis de dérouter tous les vols transportant les fonctionnaires des Pays-Bas. «Nous vous faisons exactement ce que vous nous avez fait. Nous n'autorisons pas l'atterrissage en Turquie ou l'utilisation de l'espace aérien turc pour les avions transportant des diplomates ou des envoyés néerlandais», a indiqué Numan Kurtulmus. En outre, il a indiqué que la Turquie pourrait réviser l'accord avec l'UE sur la migration. Auparavant, le dimanche 12 mars, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait appelé les organisations internationales à

adopter des sanctions contre les Pays-Bas, expliquant que le comportement du pays était digne d'une «république bananière». Il avait également blâmé les pays européens de ne pas avoir critiqué les autorités néerlandaises pour leur position à l'égard des ministres turs souhaitant se rendre aux Pays-Bas. Les Pays-Bas ont expulsé le ministre turc de la Famille, en visite à Rotterdam, quelques heures après avoir empêché la venue du chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, qui devait assister à un meeting de soutien au président Erdogan. Le rassemblement devait se dérouler dans le cadre de la campagne du

référéndum sur le renforcement des pouvoirs présidentiels prévu en Turquie le 16 avril. En réaction, Ankara a bouclé l'ambassade et le consulat néerlandais, qualifiant la décision de La Haye de «vestige du nazisme». À Rotterdam, près d'un millier de manifestants munis de drapeaux turs se sont rassemblés dans la soirée près du consulat turc, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre à l'aide de canons à eau. Plus tôt lundi, le président turc Recep Tayyip Erdogan a menacé les Pays-Bas de sanctions diplomatiques, annonçant que la Turquie allait saisir la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sur ce différend.

R. I.

OSCAR POUR LES CASQUES BLANCS

Assad «félicite» Al-Qaïda pour sa première récompense

«**TOUT D'ABORD**, nous devons féliciter le Front al-Nosra pour son premier Oscar. C'est un événement sans précédent de la part de l'Occident de décerner un prix à Al-Qaïda», a martelé Bachar el-Assad au sujet de l'Oscar remporté par les «Casques blancs», l'organisation soupçonnée de liens avec des terroristes. Le président syrien Bachar el-Assad a déclaré que l'Oscar du meilleur court métrage documentaire avait été décerné au groupe terroriste Front Fatah al-Cham, appelé auparavant Front al-Nosra. «Tout d'abord, nous devons féliciter le Front al-Nosra pour son premier Oscar. C'est un événement sans précédent de la part de l'Occident de décerner un prix à Al-Qaïda», a dit le président syrien, interviewé par la chaîne

chinoise de télévision Phoenix TV sur l'Oscar du meilleur court métrage documentaire remporté par le film «Les Casques blancs» d'Orlando Van Einsiedel. Le chef de l'État syrien a également ajouté qu'il y avait de nombreuses preuves des liens directs de l'organisation «Les Casques blancs» avec les groupes terroristes.

«Vous pouvez trouver sur Internet plusieurs vidéos - et bien sûr des images diffusées par les Casques blancs eux-mêmes — les accusant de terrorisme, où vous pouvez observer des gens portant des casques blancs en train de se congratuler devant des corps de soldats syriens», a-t-il ajouté. En outre, M. Assad est persuadé que «les Oscars, le prix Nobel... sont autant de

récompenses politisées». The White Helmets (Les Casques blancs) d'Orlando von Einsiedel a remporté l'Oscar du meilleur court métrage documentaire lors de la 89e cérémonie qui s'est déroulée le 26 février à Los Angeles. Les Casques blancs, cette soi-disant organisation de défense des droits de l'homme, ont été maintes fois accusés de mener un sale jeu en Syrie. Parmi les griefs retenus contre eux figurent une propagande contre le gouvernement syrien, des tentatives pour encourager une intervention étrangère dans le pays, ainsi que des «preuves» fabriquées dénonçant les «bavures» commises lors de la campagne russe en Syrie.

R. I.

YÉMEN

Pourquoi Moscou se dit inquiet ?

APRÈS le bombardement de la ville portuaire d'Al Hudaydah par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite le 10 mars, la Russie s'inquiète de la menace de pénurie alimentaire au Yémen et des risques d'exode massif de la population. Maria Zakharova, porte-parole du ministère des Affaires étrangères russe, a estimé que «le plan de bombardement intensif du plus grand port du Yémen soulevait de vives questions», ce lundi 13 mars. «Non seulement cela conduira à un exode massif de la population, mais cela coupera de fait la capitale de toute aide humanitaire et nourriture», a-t-elle ajouté. Après avoir condamné fermement le bombardement du marché d'Al Hudaydah le 10 mars dernier qui a coûté la vie à 20 civils, Moscou redoute désormais que la coalition saoudienne ne s'en prenne aux installations portuaires. Ces dernières se révèlent vitales pour l'approvisionnement en nourriture et en médicaments de la capitale Sanaa ainsi que pour celui d'autres régions. Citant les conclusions de l'ONU dans différents rapports quant à la situation humanitaire au Yémen, Maria Zakharova a qualifié celle-ci de «catastrophique». «Il s'agit de la plus grande crise humanitaire du monde à l'heure actuelle», a-t-elle asséné. En février dernier, un rapport de l'ONU estimait qu'environ 10 000 personnes avaient perdu la vie au Yémen depuis le début de l'intervention saoudienne dans le pays. Le nombre de personnes en état de famine était estimé à 7 millions. Riyad est accusé de commettre des crimes de guerre par plusieurs ONG, notamment en raison de bombardements conduits sur des rassemblements de civils ou sur des zones résidentielles. Par ailleurs, selon des sources militaires citées par le quotidien libanais AlAkhabar, la coalition a exercé ces deux derniers jours de grandes pressions sur plusieurs fronts, notamment à Nehm, où elle a perdu un grand nombre de ses soldats. Des centaines de soldats des mercenaires de la coalition ont été tués et blessés par les tirs de l'armée yéménite et d'Ansarullah. Suite à cette frappe cuisante, les forces de la coalition se sont retirées, laissant leur contrôle sur quelques positions.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

MANIFESTATIONS DU 13 MARS 1962 DE TAIBET

L'enjeu du Sahara

Pour les participants à une conférence sur les manifestations du 13 mars 1962 de Taibet, commune de la wilaya déléguée de Touggourt, ce lundi, cet événement a contribué à déjouer les desseins coloniaux visant à séparer le Sahara du territoire d'Algérie.



Organisée à Taibet, cette rencontre a réuni des chercheurs, des universitaires et d'anciens moudjahidines. Initiée par l'association éponyme de Taibet, avec le concours du Centre national des études et recherche dans le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, cette rencontre marque la commémoration du 55ème anniversaire du soulèvement populaire du 13 mars 1962. Soulèvement qui a constitué un message fort à l'administration coloniale. Les manifestants ont confirmé l'attachement profond du peuple algérien à l'intégrité de son territoire. Les participants se sont accordés à affirmer que cet événement historique a largement contribué à mettre en échec le projet colonialiste, il a apporté un soutien aux négociateurs algériens et hâté la signature du traité d'Evian

et du cessez-le feu, ayant préparé la voie à l'indépendance nationale. Lors de cette conférence, les participants ont également exhorté les jeunes à la préservation de la patrie et au resserrement des rangs face à toutes tentatives d'atteinte à l'unité nationale, avant d'appeler à considérer ces manifestations populaires de Taibet comme un événement national, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Cette rencontre sera également ponctuée par une cérémonie en l'honneur de moudjahidine de la région, par la projection d'un film documentaire sur le centre de soutien financier et moral des Moudjahidine, créé en 1961, lors de la guerre de libération nationale au lieu dit Boukhecheba dans le désert de Taibet. Les manifestations du 13 mars 1962 seront lancées au village de M'naguer, avec la participation de

groupes de personnes venus de différents villages avoisinants, brandissant des banderoles et scandant des slogans hostiles au colonialisme, et d'autres à la gloire de l'Algérie, aux airs de Tahya El Djazair (Vive l'Algérie), Le Sahara est algérien et Oui pour l'indépendance. Elles constituent un prolongement de celles populaires d'Ouargla, le 27 février, et de Touggourt, le 7 mars de la même année. Elles ont démontré la volonté populaire dans le sud à son attachement à l'intégrité territoriale en bravant la répression. Les forces coloniales ont recouru, face aux foules compactes, à l'utilisation des armes, avec un appui de l'aviation militaire, faisant onze martyrs et de nombreux blessés, et l'arrestation de plusieurs manifestants qui seront conduits au centre de détention et de torture de Touggourt. R. C

FÊTE NATIONALE DE LA VICTOIRE

La célébration officielle à El Bayadh

LES PRÉPARATIFS sont en cours pour les festivités officielles de la Fête de la victoire – 19 mars 1962 – qui auront lieu cette année dans la wilaya d'El Bayadh. Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a annoncé, ce lundi 13 mars à Alger, que les préparatifs sont en cours en prévision de la célébration du mois des martyrs dans la wilaya d'El Bayadh avec pour slogan Fidélité, Edification et Dignité en précisant que les cérémonies concerneront toutes les régions du pays. Il a expliqué que

la commémoration de cette journée se veut un témoignage de fidélité à nos martyrs et une marque de considération pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour l'indépendance du pays. S'agissant de l'écriture de l'histoire, M. Zitouni a soutenu que c'est « la responsabilité de tous, une responsabilité commune, et non seulement du ministère des Moudjahidines », rappelant que 16.000 heures de témoignages vivants sur la révolution de Novembre 1954 sont enregistrées à ce jour. Soulignant la numérisation de nombre de gloires de l'Algérie, le ministre a affirmé que le travail se poursuivait avec les secteurs concernés, y compris les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et de la Communication pour l'écriture de l'histoire.



Concernant certains écrits sur l'histoire de l'Algérie, M. Zitouni a indiqué que « le tri relève des prérogatives du Conseil scientifique du Centre national d'études et recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 ainsi que des conseils scientifiques qui sont chargés de les examiner et d'émettre des avis en vue de lutter contre certains dérapages, notamment en Algérie ». Il a estimé, « il y a des plumes à l'étranger qui ten-

ent de porter atteinte à l'Algérie et à sa stabilité, en dénaturant la vérité, mais les démentis et les témoignages apportés par certains moudjahidines renforcent notre détermination à continuer sur cette voie et à écrire l'histoire avec objectivité et loyauté ». Les portes du ministère sont grand ouvertes pour prêter aide et assistance « car il n'y a pas de tabous ou de lignes rouges sauf pour les questions qui touchent à l'unité nationale et à ses symboles ». Le ministre a estimé que l'exploitation lors de la campagne électorale de la prochaine présidentielle française, de la carte de la reconnaissance des crimes commis par l'occupation française à l'encontre des Algériens « est une preuve irréfutable de la grandeur de notre révolution nationale ». Quant à la question de la reconnaissance des moudjahidines, M. Zitouni a indiqué que son département effectuait de nouvelles enquêtes, en coordination avec l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), qui est appelée à donner son avis sur chaque dossier à examiner. Il a annoncé le projet de lancement, par le ministère des Moudjahidines, de sa chaîne sur YouTube dans un premier temps, en prévision du lancement d'une chaîne thématique consacrée à l'histoire et à la révolution nationale, ses gloires et ses symboles.

APS

SUISSE

Journées Suisses à Alger dans le cadre de la célébration du 55e anniversaire de la signature des Accords d'Evian. Les samedi 18 et dimanche 19 mars. Bibliothèque Nationale d'Algérie. Hommage à Charles-Henri Favrod. Conférences : Les Suisses, la Suisse et les accords d'Evian avec Marc Perrenoud et Fouad Soufi ; Charles-Henri Favrod, sa vie et ses engagements avec ses amis suisses et algériens. Projection de films et débat. Consulter: aarcalgerie.org

DESIGN

Exposition 50+ ! du design italien et algérien, dans le contexte de la première Journée du design italien dans le monde. Musée national d'art moderne et contemporain (Mama), Alger, jusqu'au samedi 18 mars.

SCULPTURE

Exposition Substance, jusqu'au lundi 20 mars. Seen Art Gallery. Dely Ibrahim-Alger. Avec Merzouk Bellahcen, Arezki Mezahem, Zaki Sellam. Trois expressions, trois visions, liés par le même besoin de créer en trois dimensions ; utilisant un savoir-faire différent: modelage; taille directe; soudure; assemblages pour magnifier des matières brutes : bois, métal, marbre, plâtre... Une vision singulière du monde qui revendique un point de vue qui résiste aux schémas conventionnels ambiants. Cette force créatrice singulière parcourt l'ensemble des œuvres.

CHANSON

Lounis Ait Menguellet en concert à Alger pour ses cinquante ans de carrière. Couple du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. 18h. Vendredi 24 mars.

CATACOMBE

Exposition Sneacatacombes de l'artiste Sneak jusqu'au samedi 25 mars. Café littéraire Le sous-marin, Alger. Douze toiles principales vont s'accaparer des entrailles d'Alger la ville sur ses notes rurales, là où les plus sensibles vont vibrer, les plus chanceux vont gagner et Sneak aurait écrit une partie de son histoire...

CINEMA

Cycle de cinéma Espace Féminin dans le cadre de la Journée internationale de la femme. Films jusqu'au jeudi 30 mars, les jeudis. 18h. Institut Cervantes d'Alger. Excluidas del paraíso (Exclus du paradis), El Fiesta de Otros, El Lugar de Las Fresas.

MANGA

Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Rencontres à 15h. Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT

Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

L'activité physique, un moyen efficace de prévention des maladies chroniques

Le professeur Rachid Hanifi a estimé en marge du 4^e Congrès méditerranéen de médecine du sport, organisé au centre familial de Ben Aknoun, que la pratique d'une activité physique, reste « un moyen efficace de prévention » des maladies chroniques qui sont à l'origine de plus de «60 % des décès», « Tout le monde connaît les bienfaits de la pratique sportive qui se prescrit aujourd'hui sur ordonnance un peu partout dans le monde comme en France.

En Algérie, il faut qu'on y arrive nous aussi», a indiqué, Hanifi, insistant, sur le fait, que le sport doit être pratiqué sous conditions et avec une surveillance médicale. La technologie moderne, de l'avis de tous les présents au congrès méditerranéen de médecine du sport, réduit au strict minimum les efforts des citoyens d'où la nécessité d'une prise de conscience de tout le monde sur ce phénomène naturel. « On va aller droit vers une catastrophe sanitaire si personne ne cherche à faire changer les choses. Il faut doubler les efforts et multiplier les compagnes de

sensibilisation, pour convaincre les gens à faire du sport pour éviter d'être malade. Même quand on est malade, il faut faire de l'activité physique afin d'éviter des complications invalidantes voir mortelle», a soutenu le professeur Hanifi, un des intervenants lors du Congrès. L'ancien président du Comité olympique et sportif algérien (COA) et professeur en médecine du sport, a reconnu que la prise de conscience chez les citoyens «existe», mais souhaite surtout qu'elle soit au niveau des responsables pour mettre les moyens à même d'encourager la pratique sportive,

par l'ouverture des infrastructures aux gens pour leur permettre d'exercer». « Je crois que les différentes instances sportives, à commencer par le COA et les fédérations comme celles des sports et travail, sports scolaires, ont un rôle extrêmement important», a-t-il ajouté, expliquant que les infrastructures qui existent déjà en nombre, « si elles ne sont pas utilisées à bon escient, elles n'ont pas lieu d'exister, et lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour des compétitions, elles doivent laisser la place au sport-santé, qui est le capital le plus précieux qu'on peut avoir.



L'Hôpital psychiatrique de Boudouaou livrable en 2017

LES HABITANTS de Boudouaou attendent avec impatience la livraison, annoncée pour fin 2017, de l'hôpital psychiatrique de 120 lits, une structure en souffrance depuis plus de trois ans. Lancé en travaux en 2010 au titre du programme de soutien à la croissance économique 2005-2009, cet établissement hospitalier a atteint un taux d'avancement estimé à 50%, a-t-on constaté. Selon les explications fournies par les chargés de ce projet au wali de Boumerdes, Abderrahmane Madani Fouatih, lors d'une récente inspection du chantier de cet hôpital devant être réceptionné initialement en 2014, ce retard dans la réalisation est dû à «l'indisponibilité d'un foncier

adéquat et à des raisons financières». Lors de sa visite sur chantier, le wali a instruit l'entreprise réalisatrice de même que le bureau d'études, à l'effet d'accélérer le rythme des travaux en vue de «sa livraison, au plus tard, avant fin 2017». Après consultations avec les responsables concernés, le wali a décidé, sur place, l'élargissement des prestations futures de cet hôpital psychiatrique à la médecine générale afin, a-t-il dit, d'être au «diapason de la croissance démographique enregistrée dans cette région et, partant, l'augmentation des besoins en matière de prestations sanitaires. L'engagement du wali à réceptionner cet hôpital psychiatrique et de médecine

générale avant fin 2017 a été fortement salué par la population locale, dont particulièrement les malades concernés de la région de Boudouaou, selon des échos recueillis sur place. Un septuagénaire rencontré dans un établissement public de santé de proximité de la ville de Boudouaou, s'est dit «très optimiste» quant à l'ouverture de l'hôpital psychiatrique qui, selon lui, mettrait fin à ses sempiternels déplacements vers des wilayas limitrophes pour des soins. Une malade rencontrée sur les mêmes lieux a exprimé sa «grande joie», confiant avoir eu vent de la nouvelle par le biais de la Radio, d'autant plus que l'établissement sanitaire en question est situé à proximité

de son domicile. Doté d'une enveloppe de plus d'un milliard de DA, ce projet est en réalisation sur une assiette de plus de 30.000 m², du lieu-dit Badreddine, caractérisé par un emplacement bien aéré et éloigné du brouhaha de la ville. Un tiers seulement de la surface a été destiné à l'implantation de l'hôpital, tandis que le reste a été reparté en plusieurs espaces dédiés à des prestations médicales, de loisirs, aires de jeu pour enfants et autres espaces verts. La mise en service de ce projet serait de nature à diminuer considérablement les déplacements pénibles et coûteux des malades de la région vers les hôpitaux d'Alger, de Tizi-Ouzou et de Blida, comme c'est le cas actuellement.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

11^e édition du Congrès international de l'ANLO le 8 mars à Oran
L'influence du facteur environnemental dans l'apparition des maladies neurologiques sera au centre d'un congrès international, le 8 mars prochain à Oran, a-t-on appris du président de l'Association des neurologues libéraux de l'Ouest (ANLO), Dr Noureddine Bengamra. Il s'agit de la 11^e édition du Congrès international de l'ANLO, consacré cette année aux effets de l'environnement sur les pathologies neurologiques. La rencontre réunira trois jours durant quelque 150 spécialistes algériens aux côtés d'une dizaine d'invités étrangers qui mettront en relief «l'influence environnementale sur certaines maladies, notamment celle de Parkinson et l'épilepsie», a expliqué Dr Bengamra. La conférence plénière prévue dans ce cadre aura pour thème «La pollution de l'air est-elle un facteur de risque pour les maladies neurologiques ?». Elle sera animée par le président du Club de neurologie de l'environnement (France), Dr Jacques Reis.

-13^e congrès de l'AFAP les 24 et 25 mars
Près de 400 participants prendront part au 13^e congrès de l'Association franco-algérienne de Pneumologie (AFAP), qui se tiendra à Oran les 24 et 25 mars prochain, a-t-on appris auprès de cette association. Ce congrès verra la participation d'imminents spécialistes algériens et français qui débattront de différents aspects liés à la spécialité de pneumologie, en particulier les cancers broncho-pulmonaires, les maladies du sommeil et l'obésité, entre autres. «C'est un véritable challenge que de regrouper autant de compétences pendant deux jours pour développer et échanger les expériences et faire profiter au maximum les jeunes médecins algériens d'autres expériences et connaissances à travers des échanges scientifiques denses, pour promouvoir le traitement de cette pathologie et principalement tout ce qui a trait au cancer broncho-pulmonaire», a-t-on souligné de même source. Deux jours durant, plus d'une vingtaine de communications seront animées par des spécialistes algériens et français abordant, entre autres, la prise en charge de

l'asthme sévère, le renforcement du dispositif de contrôle de la tuberculose à Oran, l'immunothérapie et les cancers broncho-pulmonaires et l'asthme chez l'enfant. En outre, trois ateliers seront encadrés par des experts français au profit de jeunes médecins résidents, le premier sur la radiologie, le second sur les urgences chirurgicales: prise en charge d'un hémithorax et le dernier sur le sommeil: cas cliniques.
-17^e Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipériologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2^eèmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5^eèmes congrès médical et les 3^eèmes congrès maghrébines de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

AVEC LE DÉCRET MIGRATOIRE, TRUMP DÉFIE TÉHÉRAN

Le décret migratoire de Donald Trump visant sept pays du Moyen-Orient, à l'évidence, est une opération démagogique. Mais elle n'est pas non plus, comme on le verra, exempte d'arrière-pensées géopolitiques. Chercher les raisons de cette décision dans les impératifs de la lutte contre le terrorisme, en tout cas, relève de l'exploit intellectuel. Car aucun de ces pays n'a fourni de terroriste ayant frappé le territoire américain, et aucun ne sponsorise les organisations djihadistes.



Par Bruno Guigue

Six d'entre eux, en revanche, partagent le triste privilège d'avoir été dévastés par des guerres menées ou fomentées par les Etats-Unis d'Amérique. La Somalie et le Soudan ont été minutieusement dépecés avec la complicité occidentale. L'Irak a été pulvérisé en 2003, puis livré à la guerre civile et aux attentats à répétition. La Libye a subi le même sort par voie aérienne en 2011, Paris et Londres ayant fait le sale boulot pour le compte de Washington.

La Syrie est également frappée, depuis 2011, par une tentative de déstabilisation qui lui inflige un véritable martyre, les services secrets américains ayant joué un rôle décisif dans le financement des organisations terroristes conformément à un agenda avoué par Hillary Clinton elle-même. Le Yémen, enfin, subit à son tour depuis mars 2015 une agression militaire saoudienne parrainée par Washington.

En interdisant l'entrée sur le territoire américain aux ressortissants de ces six pays, Donald Trump leur inflige donc la double peine. Ses prédécesseurs les ont ruinés, et voilà qu'il les ostracise. L'absurdité de cette politique saute aux yeux quand on constate que l'Arabie saoudite et le Qatar, fournisseurs notoires du

terrorisme, ne font l'objet d'aucune sanction. Donald Trump punit les victimes des crimes commis par George W. Bush, Barack Obama et Hillary Clinton. Et comme si cela ne suffisait pas, il absout leurs complices du Golfe.

Des considérations électorales peuvent expliquer cette politique de gribouille. Elle envoie un signal au fan club du nouveau président, elle accrédite l'idée qu'il ne se contente pas de paroles. Mais ces mesures ne servent à rien. Prises pour 90 jours, elles pénalisent évidemment de nombreuses familles, mais les binationaux et les titulaires d'une carte verte ne sont pas concernés. Et on se doute qu'il y avait peu de Yéménites ou de Soudanais pressés de se rendre aux USA ces derniers temps.

L'intérêt de l'opération n'est pas seulement interne. Car l'objectif de la nouvelle administration, en réalité, est de stigmatiser l'Iran. Faisant fi de sa participation à la lutte contre la terreur, Trump entend piquer Téhéran au vif, ce qui permettra le cas échéant de mettre en cause l'accord sur le nucléaire dénoncé par le candidat républicain. Répondant à ses critiques, le président s'est aussitôt défendu de viser les musulmans. Il est vrai que le décret ne distingue pas les ressortissants concernés selon leur confession, disposition odieuse et impraticable. Mais cette provocation annoncée, sans

nul doute, vise bien Téhéran.

Washington sait que les sanctions, en freinant le développement du pays, affaiblissent l'Etat iranien. Cette puissance régionale montante jette un défi à l'hégémonie des USA, elle prive de sommeil leurs protégés du Golfe. En plantant cette banderille sur le flanc de Téhéran, Donald Trump caresse son électorat dans le sens du poil et satisfait une aile néoconservatrice du parti républicain qu'il a sérieusement malmenée durant la campagne. Mais en privant les Iraniens de tout échange humain avec les USA, il va plus loin. Il démonétise l'accord sur le nucléaire, il le vide de sa substance, il invalide symboliquement toute perspective de normalisation. Sans le dire, il prépare un bras-de-fer avec ce pays qui défie les USA depuis 1979.

Bruno Guigue

Ex-haut fonctionnaire, Bruno Guigue est un analyste politique français, enseignant en relations internationales à l'Université de La Réunion. Il est l'auteur de cinq ouvrages, dont *Aux origines du conflit israélo-arabe*, *L'invisible remords de l'Occident*, *L'Harmattan*, 2002, et de centaines d'articles.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

BATNA : UNE SUBVENTION DE 51 MILLIONS DE DINARS POUR LES CLUBS SPORTIFS AMATEURS DE FOOTBALL (RESPONSABLE)

LES CLUBS SPORTIFS amateurs de football de la wilaya de Batna ont bénéficié, au titre de l'année sportive 2015-2016, de 51 millions DA de subventions accordées par le fonds de promotion des initiatives de jeunes et des pratiques sportives, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). Selon M. Smaïl Boukhrissa, ce montant a profité à 46 clubs sportifs amateurs de football, animant les différents paliers au niveau de la wilaya. Oscillant entre 500 000 et 4 millions de dinars, la remise de ces subventions, dont la répartition a tenu compte du niveau d'évolution de chaque club, a été allouée lors d'une cérémonie tenue, dimanche soir, au siège de la wilaya, a-t-on noté. L'engagement des pouvoirs publics quant à l'encouragement et la promotion du sport a été réitéré, à cette occasion, a encore ajouté le même responsable. Des subventions d'un montant global de près de 140 millions de dinars ont été mobilisées par les services de la DJS, au titre de l'exercice 2016, au profit de l'ensemble des clubs sportifs amateurs et professionnels de différentes disciplines activant dans la wilaya de Batna, en fonction de leurs niveaux d'évolution et de leurs résultats enregistrés, rappelle-t-on.

1^{er} SEMI MARATHON INTERNATIONAL DE BLIDA

Huit pays étrangers au rendez vous de la Mitidja

HUIT pays étrangers, le Kenya, l'Espagne, la France, l'Éthiopie, la Tunisie, les États-Unis d'Amérique, le Nigeria et le Mali, participeront à la 1^{re} édition du semi-marathon international qui aura lieu le 18 mars prochain à Blida, avons-nous appris auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Sur une distance de 20 kilomètres dont le départ est prévu du stade olympique Mustapha-Tchaker, cette épreuve sera accompagnée de plusieurs autres disciplines sportives qui seront une sorte de journées portes ouvertes sur le sport à Blida. Ainsi, des matchs de football auront lieu ce jour entre les anciens footballeurs de l'USM Blida, de la JS Kabylie, de l'USM Harrach, du WA Boufarik. Tout comme il y aura des exhibitions d'arts martiaux et de gymnastique sur la placette de Bab-Sebt, au centre-ville de Blida. L'animation musicale n'est pas en reste dans cette manifestation sportive puisque, tous les 5 kilomètres du parcours, des troupes folkloriques égayeront le public avec leurs ghaitas et percussions. Même les jeunes seront de la partie avec leurs VTT, rollers et autres skateboards. En somme, le public et même les 2 000 participants à ce 1^{er} semi-marathon ne vont pas sombrer dans la monotonie.

CAF | ÉLECTIONS : LE NIGÉRIEN SOUTIENT HAYATOU

LE GOUVERNEMENT nigérian a ordonné par décret au président de la Fédération nigérienne de football (NFF) de soutenir la candidature de Issa Hayatou à sa réélection à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé lundi une personnalité haut placée à la présidence. Le futur président de la CAF sera connu le 16 mars à Addis Abeba.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE:

FC Séville et Manchester City sur le grill

Les clameurs à la suite de l'historique «remuntada» du Barça se sont à peine tuées que la Ligue des champions va boucler le cycle des huitièmes de finale.



Ce soir, tous les regards des sportifs seront braqués vers Monaco où le stade va s'avérer trop exigü pour l'affiche qui y est programmée. Personne n'a oublié l'incroyable scénario du match Aller, avec huit buts à la clé. La « remuntada » du Barça a donné des idées aux Monégasques qui sont en tête du championnat de France devant le Paris SG et Nice, deux belles équipes qui n'ont pas dit leur dernier mot. Il faut dire que le team de la Principauté a de sérieux atouts à faire valoir, avec des joueurs offensifs de grand talent à l'image de Falcao, Mbappe, Bernardo Silva, Germain et autre Lemar. Le revers de la médaille, c'est le déséquilibre de la défense qui encaisse trop de buts compte tenu des éléments qui la composent. Si Glik, Gemerson, Sidibé et Mendy font preuve de rigueur, Manchester City risque de connaître de sérieuses frayeurs. Certes, en face, il va falloir repous-

ser les assauts des Agüero, Sterling, de Bruyne et Sané, mais l'équipe anglaise est friable en défense comme l'a montré sa prestation de l'aller. Otamendi, Zabaleta et Stones auront fort à faire face à la vivacité et aux inspirations des attaquants monégasques. Alors, Manchester City va-t-elle se fracasser sur le Rocher ? Les paris sont ouverts.

Enfin, à Madrid, l'Atletico n'aura pas à forcer son talent, ayant déjà pris une sérieuse option pour la qualification à Leverkusen. D'ailleurs, rien ne va plus dans ce club, après son humiliante défaite face à Dortmund, suite à laquelle l'entraîneur Smidt a été limogé. L'équipe du Bayer a trop de lacunes techniques et tactiques pour inquiéter un adversaire aussi expérimenté que l'Atletico.

CE SOIR À (20H45)
Monaco - Manchester City
Atletico Madrid - Bayern Leverkusen

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE 2018

568 jeunes talents dans 21 disciplines en conclave du 18 au 31 mars

A L'INITIATIVE du ministère de la Jeunesse et des Sports, quelque 568 jeunes talents sportifs répartis sur 21 disciplines prendront part, durant les prochaines vacances scolaires, soit du 18 au 31 mars, au 4^e camp d'entraînement prévu au niveau de près d'une dizaine de structures relevant du MJS. Inscrit au titre des préparatifs aux prochains Jeux africains de la jeunesse d'Alger 2018, ce conclave a requis la mobilisation de pas moins de 82 entraîneurs et 39 encadrateurs médicaux. S'agissant des sites retenus pour la circonstance, l'on saura que les participants seront orientés selon les disciplines et ce, conformément à un canevas élaboré par le département d'El Hadj Ould-Ali et qui se présente comme suit :

- Ecole Olympique de Sétif (volley-ball, boxe, karaté do).
 - Ecoles des sports nautiques Bordj El Bahri (voile, taekwondo).
 - Ecole nationale des sports nautiques Boukerdane (aviron, canoë-kayak et tir sportif).
 - Ecole régionale olympique de Biskra (handball, athlétisme, badminton, natation).
 - Opop de Batna, complexe de Barika (haltérophilie).
 - Centre de Souidania (lutte, gymnastique, tennis, basket-ball, tennis de table).
 - Centre de Ghermoul (escrime, beach-volley).
 - Centre de Tikjda (judo, cyclisme).
- Mourad Benameur

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNAT D'ALGER:

Domination des pongistes du CRAP Bordj El Bahri
Les pongistes du Chabab Ryadi Alger Plage (Bordj El Bahri) ont dominé littéralement les épreuves individuelles jeunes du Championnat d'Alger de tennis de table-2017, qui se sont déroulées lundi à la salle omnisports de Zéralda (Alger). La compétition a regroupé 190 jeunes pongistes représentant 20 clubs dont les plus dominants, à savoir le CRAP Bordj El Bahri, NOSA Alger, NRW Alger, Baba Hacène, OS Douéra, NR Zéralda, RAMA Mouradia, IC Réghaïa, USDS Chéraga, JHB Bab El Oued, WA Rouiba et Chiheb Casbah. Chez les benjamins, l'équipe du CRAP s'est adjugée les deux premières places, grâce à Nassime Oustani et Sofiane Khenniche, devant Chakib Mahgoune (FBB). La domination du club d'Alger Plage s'est poursuivie chez les minimes qui ont rafilé les quatre premières places du podium, avec respectivement Ilyes Imad Eddine Khenniche, Rahim Chérif, Chawki Ben Daimi et Mohamed Belahcen. En cadets, le CRAP s'est adjugé le titre grâce à Amjed Oustani, devant Mohamed Sebia (WA Rouiba) et Mohamed Toumi (NR Zéralda).

Résultats techniques du championnat:

Benjamins :

- 1- Nassime Oustani (CRAP)
- 2- Sofiane Khenniche (CRAP)
- 3- Chakib Mahgoune (FBB)

Minimes :

- 1- Ilyes Imad Eddine Khenniche (CRAP)
- 2- Rahim Chérif (CRAP)
- 3- Chawki Ben Daimi (CRAP)

Cadets :

- 1- Amjed Oustani (CRAP)
- 2- Mohamed Sebia (WAR)

Coup d'envoi de la coupe nationale militaire de judo à Oran

LE COUP d'envoi de la coupe nationale militaire de judo (hommes et dames) de la saison sportive 2016-2017, a été donné lundi à Oran, par le chef d'état-major de la 2^e Région militaire (RM), le général Saïd Boucenna, en présence d'officiers supérieurs des différents commandements des Régions militaires et des structures de formation. Dans son allocution d'ouverture, le chef d'état-major de la 2^e RM a mis en exergue l'importance de la pratique sportive au sein des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les disci-

plines homologuées. Il a estimé que cette compétition est une opportunité pour évaluer le niveau technique des équipes en lice. « Cette compétition permettra également de sélectionner les meilleurs athlètes pouvant renforcer l'ossature de la sélection militaire nationale qui participera aux échéances internationales », a souligné à l'APS, le chef de service régional des sports militaires de la 2^e RM, le colonel El Hadj Kharroubi. Dix-neuf (19) équipes masculines et deux autres féminines représentant les commandements

des Régions militaires, les grandes unités et les structures de formation prennent part à cette compétition de deux jours qui se tient au niveau du complexe sportif militaire de la 2^e RM. La première journée de ce rendez-vous sportif a été marquée par le déroulement des éliminatoires par équipes, a indiqué l'entraîneur national militaire, Abdelmalek Grioua. Chaque équipe est composée de cinq athlètes dans les catégories de moins de 66 kg, moins de 73 kg, moins de 81 kg, moins de 90 kg et plus de 90 kg.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF :

Ça sent le roussi avec la FIFA

C'est incontestablement la plus grande "Khalota" dans l'histoire de la Fédération algérienne de football et c'est malheureux de voir une telle instance se retrouver dans une telle situation désastreuse, pour ne pas dire écoeuvrante.

On n'est pas près de revenir à quelques années auparavant, c'est-à-dire les années 1990 lorsque le football national était géré par un comité provisoire. Une chose est sûre, toute cette agitation autour de ladite assemblée générale électorale ayant poussé les pouvoirs publics (le MJS cela s'entend) à intervenir n'est pas faite pour arranger les choses du football aux yeux de l'instance internationale. Dommage que les intérêts personnels de certains ambitieux aient pris le dessus sur l'intérêt national. Ces mêmes personnes qui comptent se tourner vers la FIFA pour compliquer encore plus la situation, les affaires de la FAF. Pour avoir joué aux prolongations et laissé le doute planer sur sa candidature pour un nouveau mandat, Raouraoua a laissé la porte entrouverte et c'est la candidature de Kheireddine Zetchi, voulue par le MJS et venue après le retrait inopiné de Benhamza Yacine (candidat de Raouraoua), qui a fait sortir les loups de leur tanière. En effet, plusieurs présidents de club et présidents de ligues, ceux-là même qui se sont distingués lors de l'AGO par un soutien inconditionnel à Raouraoua, n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour coller l'étiquette de «candidat du Pouvoir» à Kheireddine Zetchi. Toute cette mascarade n'a pas suffi pour que la commission de candidature de la FAF avec à sa tête Ali Baâmeur (fidèle lieutenant de Raouraoua, viennent mettre son grain de sel et jeter un pavé dans la mare. Tout un scénario pour compliquer le calendrier de l'assemblée générale électorale pourtant arrêté et approuvé au préalable par les membres de l'AG ordinaire de la FAF. Les «experts» dans le jeu des coulisses dans la préparation des AGE pavoisent déjà en faisant capoter le processus électoral devant décider de la succession de Raouraoua à la tête de la FAF. Tout a basculé Lundi en fait pour barrer la



route à Zetchi d'être candidat unique, et pousser la commission de candidature à reporter l'AG électorale de la FAF au 27 avril alors qu'elle était initialement prévue pour le 20 mars. Calcul d'épiciers et manigances de pros. La commission a réagi sous la pression des présidents de club et des proches de Raouraoua qui avaient fait il le rappeler hué nom et celui de Madjer lors de l'AG ordinaire au centre technique de Sidi Moussa. En tant que candidat unique, le boss du Paradou AC avait toutes les chances de son côté pour se retrouver dans le costume de nouveau président de la FAF, même avec les 13 voix de son propre bureau, la majorité n'étant pas exigée. Et c'est à partir de là que la commission de candidature a décidé de

reporter l'AGE. Une décision bien sûr que le ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas admis et qu'il a rejeté en sommant la commission en question de maintenir la date initiale, à savoir le 20 mars. S'ensuit la démission du SG de la FAF, suivie d'une menace inattendue de démission des membres de la commission de candidature. Le président de cette dernière, Ali Baâmeur a pour sa part disparu des radars et aurait même, selon une source digne de foi, refusé de répondre aux appels du MJS. Une aubaine pour des présidents de club qui ont enfin osé annoncer leurs candidatures respectives, en l'occurrence Abdelkrim Medouar, Mohamed Laib, Abdelhakim Serrar pour ne pas les citer, tous appâtés par l'argent de la FAF. S.S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE:

L'USMA depuis à Ouagadougou avec un effectif amoindri

L'USM ALGER se déplacera mardi à Ouagadougou (Burkina Faso) avec un effectif amoindri en vue du match face au RC Kadiogo prévu samedi prochain au stade du 4 août comptant pour les 16es de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football, a appris l'APS lundi auprès du club algérois. Il s'agit de Mohamed Benkhabla (blessé), Rabie Meftah (suspendu), Ziri Hammar (blessé), et Mohamed Benkhemassa (blessé). En revanche, la convocation du milieu offensif Kadour Beldjilali, qui vient de réintégrer le groupe, sera prise mardi à l'issue de la séance d'entraînement prévue durant la matinée au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Les deux défenseurs Ayoub Abdellouai et Mohamed Benyahia ont fait l'impasse sur la séance de lundi en raison de douleurs, et se sont contentés de soins. Les deux joueurs feront le voyage avec le groupe et poursuivront les soins une fois sur place. Les «Rouge et noir» s'envolent pour la capitale burkinabé durant l'après-midi (15h30) à bord d'un vol spécial. Lors du match aller disputé samedi, l'USMA s'est imposée sur le score de 2 à 0. La JS Saoura, l'autre représentant algérien dans cette épreuve s'est fait éliminer dès le tour préliminaire face aux Nigériens d'Enugu Rangers (aller 1-1, retour 0-0).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) : MC ALGER-JS KABYLIE DÉCALÉ AU SAMEDI 25 MARS (LFP)

L'AFFICHE entre le MC Alger et la JS Kabylie comptant pour la mise à jour de la 16e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera finalement le samedi 25 mars au stade du 5-juillet (16h00), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Cette rencontre devait se jouer le vendredi 24 mars, idem pour les rencontres RC Relizane-USM Alger et CR Belouizdad-ES Sétif, reprogrammées pour le samedi 25 mars, précise la même source. Le dernier match au programme de la mise à jour mettra aux prises vendredi 24 mars le DRB Tadjenanet au MO Béjaïa

PROGRAMME DES RENCONTRES DE MISE À JOUR :

Vendredi 24 mars :
Tadjenanet : DRB Tadjenanet - MO Béjaïa (16h00)

Samedi 25 mars :
Alger (5-juillet) : MC Alger - JS Kabylie (16h00)
Relizane : RC Relizane - USM Alger (16h00)
Alger (20-août) : CR Belouizdad - ES Sétif (15h00).

BELGIQUE : HANNI MEILLEUR PASSEUR DE LA PHASE CLASSIQUE

L'INTERNATIONAL algérien, Sofiane Hanni, a terminé meilleur passeur de la première phase du championnat de première division de Belgique de football, dont la 30e et dernière journée a été clôturée dimanche soir. L'attaquant d'Anderslecht compte 10 offrandes, à égalité avec Stéf Peeters (Saint-Trond). Il a également marqué 8 buts, contribuant ainsi grandement à la première place décrochée par son équipe à l'issue de cette première phase, synonyme d'une qualification haut la main au play-off 1, pendant laquelle les six premiers au classement se disputent le titre de Champion.

LFP / COMMISSION DE DISCIPLINE

Boukahri Ridha (CABBA) lourdement sanctionné, Alain Michel écope d'un match

L'ENTRAÎNEUR du NA Hussein-dey le français Alain Michel a écopé d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende pour «contestation de décisions», lors de la victoire de son équipe contre le MC Oran (1-0) en match de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué la LFP lundi. Le milieu de terrain du NAHD El Orfi a été sanctionné de son côté de la même sanction pour contestation de décision, selon la commission de discipline de la LFP. D'autre part, l'entraîneur des gardiens de but du CA Batna Mahri Abdel Ghani a été suspendu un mois pour «mauvais comportement» lors de la défaite de son équipe devant le leader l'ES Sétif (0-2). Mahri devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA d'amende. En Ligue 2 Mobilis, le joueur du CA Bordj Bou Arreridj Boukahri Ridha exclu pour «crachat envers adversaire» lors de la rencontre contre la JSM Bejaïa écopé de 5 matchs de suspension et 50.000 DA d'amende. Le joueur de la JSM Bejaïa Rebouh Houssemeddine a été sanctionné pour sa part de deux matchs suite à son expulsion. Son coéquipier Rait Mohamed

Billel est suspendu quant à lui trois matchs pour «voie de fait». D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé trois matchs de suspension au joueur Hadad Hichem (GC Mascara) pour voie de fait.

La même sanction a été infligée aux joueurs du MC Saïda Hantat Mohamed et

de l'US Biskra Bouldieb Billel. L'entraîneur de l'USM Blida Zane Kamel a écopé d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende et son club a écopé d'une amende de 100.000 DA pour jets de projectiles. Enfin, le joueur du RC Arbaa Ouznadji Nouri est suspendu 3 matchs plus 30.000 DA d'amende pour voie de fait.

NA HUSSEIN DEY : EN PRÉVISION DE SON MATCH DE COUPE D'ALGÉRIE FACE À L'USM BEL ABBÉS

Le Nasria affutera ses armes à Tunis

LE NA HUSSEIN-DEY effectuera un stage à Tunis du 23 au 30 mars en cours sur demande de l'entraîneur Alain Michel qui voudrait profiter de l'arrêt du championnat de Ligue 1 algérienne de football pour préparer le match face à l'USM Bel Abbès en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, a appris l'APS mardi auprès du club de la capitale. Finaliste malheureux de la précédente édition, le "Nasria" espère rectifier le tir, d'où l'intérêt particulier qu'accorde son coach français et ses responsables à la compétition. L'équipe affrontera en déplacement l'USMBA (2e au classement de la Ligue) le 1er avril prochain. Les quarts de finale de l'épreuve populaire interviennent au moment où les "Sang et Or" traversent une période florissante. Battu une seule fois lors des dix derniers matchs, le NAHD poursuit sa remontée dans le classement du championnat de Ligue 1, en s'offrant samedi le MC Oran (1-0) à l'occasion de la 23e journée. Cette victoire a permis aux protégés de Michel de se hisser à la 3e place en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger avec 35 points chacun et un match en retard à disputer sur le terrain de la JS Kabylie.

LE MYSTÈRE DU CAMION INTERMARCHÉ SUR LA ROUTE DE MOSSOUL



AUCUNE ENSEIGNE du groupe français de grande distribution n'est recensée au Moyen-Orient.

Les reporters de guerre ont rarement l'habitude de vivre des moments insolites en zone de conflit. Le journaliste français Samuel Forey, basé dans le Kurdistan irakien comme il l'indique sur son compte Twitter, a pourtant vécu une situation pour le moins cocasse dernièrement au bord d'une route entre "Erbil et Mossoul". Le 12 mars, Forey a eu le regard attiré par la présence d'un camion au logo "Intermarché" à un checkpoint séparant les deux villes irakiennes.

Une présence incongrue à tel point qu'il l'a immortalisée pour ensuite poster le cliché sur Twitter.

"Inexplicable camion Intermarché, immobile depuis plusieurs jours au checkpoint de Bartella, entre Erbil et Mossoul", a-t-il écrit avant d'être repris notamment par Libération.

"VOUS ÊTES DES GRANDS MALADES"

La rédaction du quotidien français a décidé de contacter la direction des supermarchés. "Il n'y a aucune présence d'Intermarché en

Irak", a-t-on rétorqué, sans pouvoir éclaircir le mystère. Le quotidien a fini par avancer deux options: selon toute vraisemblance, la remorque a été soit revendue, soit volée il y a quelques années.

Car le logo semble dater d'avant 2009, précise Libé. Le côté anecdotique de cette information a néanmoins éveillé l'intérêt des internautes, suscitant l'incompréhension de l'auteur du cliché. "Plus de 700 retweets (un chiffre dépassé depuis, ndlr) pour la photo du camion Intermarché à Mossoul.

Vous êtes des grands malades.", a réagi Samuel Forey qui a promis non sans humour qu'à partir "de maintenant je twitterai plus de photos de camions incongrus. Norbert Dentressangle au Yémen. Darty à Kaboul". Fondé en 1969, Intermarché est l'un des leaders de la distribution alimentaire en France. Présente en Espagne, au Portugal et en Pologne, l'enseigne compte 78 magasins en Belgique.

217 minutes de jeu et huit prolongations: record au hockey sur glace



DEUX ÉQUIPES NORVÉGIENNES de hockey sur glace ont battu dans la nuit de dimanche à lundi le record du plus long match du monde, en jouant plus de trois heures et demie, lors de huit prolongations. Le score n'a rien de très impressionnant: victoire à domicile 2-1 pour Storhamar face aux Sparta Warriors, en quart de finale du championnat de Norvège.

FESTIVAL DE MALADRESSE ET D'ARRÊTS

Car après un 1-1 ordinaire lors des trois premiers tiers-temps, le match s'est transformé en festival de maladreses et d'arrêts. Storhamar a tiré au total 96 fois au but, et Sparta (équipe de la ville de Sarpsborg) 93. Il a fallu que l'horloge aille jusqu'à 217 minutes et 14 secondes pour voir enfin une équipe marquer. Un match de hockey-sur-glace se déroule en trois périodes de vingt minutes.

La Ligue nord-américaine (LNH) a relevé

que le record de 176 minutes et 30 secondes, entre les Détroit Red Wings et les Maroons de Montréal en 1936, avait été largement battu.

DES PROCHES, INQUIETS, ONT APPELÉ LA POLICE

Le match qui avait commencé à 18h00 s'est terminé peu après 2h30 du matin. La police a indiqué avoir reçu des appels d'habitants de la région de Hamar inquiets que des spectateurs ne reviennent pas à la maison.

"En raison du match de hockey entre Storhamar et Sparta, qui dure un peu plus longtemps que d'habitude, il y a des gens qui n'ont pas revu des proches", a-t-elle écrit sur Twitter peu avant 02h00. "Plusieurs signalements à la police à ce sujet. Pour information la rencontre n'est pas terminée". Il y avait 5.500 personnes pour assister à cette rencontre historique. L'histoire ne dit pas si toutes ont réussi à rester éveillées jusqu'au bout.

CANDIDATE D'UNE ÉMISSION DE CUISINE, ELLE DÉCOUVRE À QUOI RESSEMBLE LA POMME DE TERRE

Le saviez-vous

UN SUÉDOIS A TENTÉ DE FRACTIONNER DES ATOMES DANS SA CUISINE



Certaines personnes font du sport, certaines personnes écrivent des articles pour un site fantastique, d'autres lisent beaucoup de livres... Avez-vous jamais entendu parler de quelqu'un qui essaie de fractionner des atomes par pur hobby ?

Richard Handl, un suédois âgé de 31 ans, essayait de construire un réacteur nucléaire chez lui. Il a même décrit sur son blog dédié à ses expériences comment il avait provoqué une petite fusion nucléaire dans sa cuisine. Ne sachant pas si tout cela est légal ou non, il s'est adressé à l'Autorité nucléaire suédoise, qui a immédiatement envoyé la police à son domicile pour détention illégale de substances radioactives (du radium, de l'américium, de l'uranium...).

L'homme a promis : «A partir de maintenant, je me contenterai de la théorie»



LA CHAÎNE M6 a lancé une nouvelle émission culinaire. Mais dans "Ma mère cuisine mieux que la tienne", les candidats sont surtout choisis parce qu'ils ne savent absolument pas cuisiner. Estelle, par exemple, n'est même pas capable de reconnaître une pomme de terre...

Oubliez "Top Chef" et les cuisiniers plus talentueux les uns que les autres, M6 a décidé de prendre le contre-pied des émissions culinaires avec ce nouveau programme diffusé depuis ce lundi 13 mars. Au plus le candidat ne sait pas cuisiner, au mieux c'est! C'est donc la mère du candidat qui doit lui donner les instructions et le guider du mieux possible.

"Mais elles sont où les pommes de terre?" Le casting va sans doute encore plus loin qu'on ne le pensait. Pour la première, les téléspectateurs ont suivi Estelle, carrément incapable de distinguer une pomme de terre d'un oignon. "Les pommes de terre? Mais elles sont où les pommes de terre?", crie-t-elle, un peu paniquée, à sa mère.

Estelle se fera aussi remarquer quand elle choisira de prendre une "pastule" pour

mélanger les ingrédients dans la casserole, comme on peut le voir dans la vidéo partagée par le Huffington Post ci-dessous.

PERSÉVÉRANT, IL EST ÉLIMINÉ 14 FOIS DE LA "NOUVELLE STAR" ALLEMANDE

UN PARTICIPANT à la version allemande de la "Nouvelle star" (Deutschland sucht den Superstar) n'a pas réussi à se maintenir dans la course dimanche. C'est la 14e fois que cet animateur de 33 ans, Menderes Bagci, est éliminé de l'émission de télé-réalité. M. Bagci avait fait une première apparition dans l'émission en 2002.

Il avait interprété "I Can't Let You Go", de Usher. Il allait par la suite s'essayer à d'autres titres, notamment celui de Michael Jackson "Bad" et de Ohio Express "Yummy Yummy Yummy", mais le jury et le public l'avaient à chaque fois bouté hors du programme. L'expulsion de Menderes Bagci, un Allemand d'origine turque, ne devrait toutefois pas susciter autant de remous que celles qui se produisent actuellement dans la sphère diplomatique.

Les Pays-Bas connaissent une crise ouverte avec la Turquie et la campagne du président turc Erdogan en Europe a également provoqué des tensions avec l'Allemagne, plusieurs villes allemandes ayant annulé des rassemblements pro-Erdogan. Le président turc a accusé l'Allemagne et les Pays-Bas de pratiques nazies.

Les trois menaces qui planent aujourd'hui sur le Web

Pour le créateur du Web, Tim Berners-Lee, trois sujets constituent selon lui des menaces sérieuses aujourd'hui. Et la diffusion de fausses informations en est une.

Depuis la prise de conscience de leurs effets aux Etats-Unis, plusieurs personnalités et politiques se sont emparés du sujet, notamment en Europe : les fausses informations ou « fake news ». C'est au tour d'une personnalité du Web de le faire, et nul autre que son créateur, Tim Berners-Lee.

28 ans après avoir soumis sa proposition sur la création du World Wide Web, le pionnier de l'Internet a publié une lettre ouverte. Dans celle-ci, Berners-Lee décrit les problèmes du Web qui lui inspirent une « inquiétude grandissante ».

Des gardiens du Web, mais soumis à la « transparence algorithmique »

Et ce dernier identifie donc trois menaces à l'origine de cette inquiétude : la perte de contrôle des individus sur leurs données personnelles, la diffusion de désinformation ou « fake news » sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, et enfin la publicité politique qui selon lui a besoin de transparence et de compréhension.

Les fausses informations sur Internet ne sont pas nouvelles en soi. Ce qui préoccupe plus particulièrement Tim Berners-Lee, c'est la facilité avec laquelle elles se propagent. Et Comment ? En faisant appel à nos préjugés au profit



d'individus malveillants profitant du système pour en tirer des gains financiers ou politiques. "Nous devons repousser la désinformation en encourageant les gardiens tels que Google et Facebook à poursuivre leurs efforts pour combattre le problème, tout en évitant la création d'organes centraux pour décider ce qui est 'vrai' ou non" écrit Tim Berners-Lee.

Pas question cependant de faire aveuglément confiance à ces firmes. Il souhaite ainsi qu'elles agissent avec plus de « transparence algorithmique »

afin que les internautes aient une meilleure compréhension des décisions importantes prises sur les types de contenus que nous voyons en ligne. Renvoyant à un document sur les "algorithmes responsables" mis en place par des experts en machine learning, Berners-Lee suggère qu'une solution pourrait être de créer un ensemble de principes que les entreprises s'engageraient à suivre.

Dans sa tribune, la personnalité ajoute : "L'équipe de notre fondation travaillera sur nombre de ces sujets dans le

cadre de notre nouvelle stratégie quinquennale en approfondissant la réflexion sur ces problèmes, en proposant des solutions politiques proactives et en formant des coalitions pour obtenir des résultats dans le sens d'un Web qui accorde les mêmes pouvoirs et opportunités à tous.

Je vous encourage vivement à soutenir notre travail où que vous soyez en diffusant l'information, en faisant pression sur les entreprises et les gouvernements ou en faisant un don".

VAULT7

Apple assure avoir corrigé "bon nombre" des failles exploitées par la CIA



SELON WIKILEAKS, la CIA dispose de données sur plusieurs failles, notamment dans iOS. Apple a réagi pour déclarer que les vulnérabilités mentionnées avaient été corrigées pour la plupart dans le dernier iOS. « Vault7 » est le nom donné par Wikileaks à la dernière publication de documents sur sa plateforme. L'organisation explique avoir mis la main sur plusieurs milliers de documents confidentiels issus de la branche « Cyberintelligence » de la CIA. Y figurent les outils, techniques d'élaboration de malware et vulnérabilités

exploitées par la CIA. Plusieurs grands éditeurs, dont Apple, sont ainsi concernés. Le géant américain a réagi rapidement après la publication de ces informations.

TÉLÉCHARGER LE DERNIER IOS PRÉCONISÉ

Ses ingénieurs ont visiblement passé en revue dans la nuit les éléments publiés jusqu'Apple déclare que la plupart des failles mentionnées ont été corrigées. "Bien que notre analyse initiale indique que bon nombre des problèmes divulgués

aujourd'hui étaient déjà corrigés dans le dernier iOS, nous continuerons à résoudre rapidement toutes les vulnérabilités identifiées.

Nous invitons toujours les clients à télécharger le dernier iOS pour s'assurer qu'ils disposent des mises à jour de sécurité les plus récentes" écrit Apple.

La firme en profite pour soigner son image sur ces questions. "Apple est profondément engagé dans la protection de la confidentialité et la sécurité de nos clients. La technologie intégrée à l'iPhone d'aujourd'hui représente la meilleure sécurité des données disponible pour les consommateurs, et nous travaillons constamment à la garantir.

Nos produits et logiciels sont conçus pour fournir rapidement des mises à jour de sécurité à nos clients, avec près de 80% des utilisateurs exécutant la dernière version de notre système d'exploitation.

"Concerné lui aussi par ces vulnérabilités, notamment au niveau de ces téléviseurs F8000, Samsung répond à la BBC en urgence ce problème. Même réaction du côté de Microsoft. Quant à Google, il n'a pas souhaité faire de commentaires à l'égard des soupçons d'intrusion de la CIA dans des smartphones Android et la présence de failles zero day dans son OS.

BLACKBERRY : LE DTEK 70 À CLAVIER PHYSIQUE SE DÉVOILE



LE SMARTPHONE a été présenté au CES de Las Vegas, non pas par le canadien mais par le chinois TCL qui conçoit, fabrique et distribue désormais la marque mythique.

Cette nouvelle tentative sera-t-elle la bonne ? Rappelons que BlackBerry a bel et bien confirmé son intention d'arrêter la production de smartphones pour se concentrer dans les logiciels et les services, mais pour le moment il ne quitte pas définitivement ce marché.

Si les équipes du fabricant continuent de plancher en interne sur le logiciel, en revanche, tout le volet conception, production, distribution et promotion sera externalisé via des accords de licence, notamment avec le chinois TCL, connu des mobinautes avec la marque Alcatel One-Touch.

Et c'est d'ailleurs TCL qui a présenté le premier fruit de cette association lors du CES de Las Vegas : à savoir le DTEK 70 doté d'un clavier physique et d'un design premium.

L'objectif pour le géant chinois est clair : retrouver notamment le chemin des entreprises avec un terminal haut de gamme, ultra-sécurisé et pourvu d'un clavier ce qui aujourd'hui est quasiment impossible à trouver. TCL évoque d'ailleurs à tout bout de champs "l'héritage BlackBerry"...

Sa fiche technique n'a pas encore été officialisée mais le terminal devrait embarquer un processeur Snapdragon 625, un écran Full HD de 4,6 pouces, un port USB Type C, un lecteur d'empreintes digitales et deux capteurs photo de 18 et 8 mégapixels, le tout sous Android 7.0 Nougat épaulé par les logiciels BlackBerry.

Le groupe a ainsi blindé Android avec le chiffrement des données, des mises à jour de sécurité rapides, le scan permanent des applications et des données, le démarrage sécurisé à travers l'application DTEK.

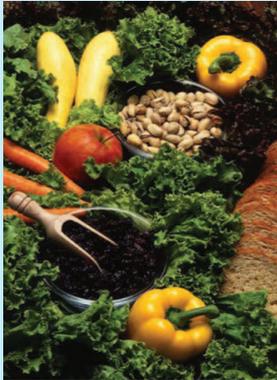
Ainsi que sur la suite pro Android for Work, ou encore la présence du pratique Hub hérité de BB10. ...

Le clavier (encore lui) permet par ailleurs d'effectuer des gestes qui permettent de naviguer dans les menus, un peu comme sur le Pasport.

Mais TCL est encore resté discret et devrait en dire plus lors du prochain Mobile World Congress de Barcelone en février.

Ce smartphone pourrait constituer une sorte de vitrine pour TCL afin de séduire à nouveau les pros et les entreprises. Le passage à Android est un atout. Mais BlackBerry n'a-t-il pas laissé passer trop de trains ?

ÊTRE VÉGÉTARIEN, EST-CE BON POUR LA SANTÉ ?



L'Homme est par nature omnivore, c'est-à-dire qu'il puise dans des aliments variés des quantités de glucides, de lipides et de protéines dont il a besoin chaque jour. Les protéines sont majoritairement retrouvées dans la viande, les volailles, les poissons, les œufs et les produits laitiers.

Les végétariens ne mangent pas de viande, certains refusent le lait (les ovo-végétariens) ou les œufs (lacto-végétariens), mais ils peuvent trouver leur dose journalière de protéines dans les autres aliments qui en contiennent. Les céréales et les légumineuses peuvent être à elles seules sources de protéines végétales à condition de bien les associer : riz et lentilles, couscous et pois chiche ou encore maïs et haricots rouges.

Le risque de carence protéique est donc faible, surtout en variant les plats.

De plus, le régime végétarien participe à une meilleure santé : une diminution des risques d'obésité, de maladies cardiovasculaires, de cancer et de diabète de type 2. En revanche, le taux de fer des végétariens est souvent trop bas.

L'anémie a pour cause une assimilation plus difficile du fer provenant des légumes, qui en sont pourtant parfois riches (pignons de pin, épinard, sésame).

Un mammifère unique : à poils et à épines... vieux de 127 millions d'années

Ce petit mammifère vieux de 127 millions d'années, découvert en Espagne, portait des épines alors que cet apanage semblait apparu bien plus tard. Pour autant, appartenant à un groupe totalement décimé lors de la grande extinction de la fin du Crétacé, qui a vu disparaître aussi les dinosaures, il n'a aucun lien avec nos hérissons. De quoi devoir réécrire l'histoire du poil.

Un poids entre 50 et 70 g, des dents à trois pointes acérées, une colonne vertébrale et des pattes fouisseuses semblables à celles des tatous, une crinière tout le long du dos et des épines similaires à celles du hérisson : voici à quoi devait ressembler, il y a 127 millions d'années, le mammifère nommé *Spinolestes xenarthrosus*, dont le fossile, parfaitement conservé, a été découvert en Espagne par une équipe internationale.

Alors que cet animal possède des caractéristiques classiques de sa famille, comme le pelage, la présence d'épines bien particulières le rend unique en son genre et suggère que l'acquisition de poils épineux ne s'est pas faite progressivement au cours de l'évolution mais indépendamment et de manière distincte dans différentes lignées évolutives. Ces résultats, auxquels a contribué Romain Vullo du laboratoire Géosciences Rennes1 (CNRS, université Rennes 1), ont été publiés le 15 octobre 2016 dans la revue *Nature*.

Le style de vie des tatous

La découverte a été réalisée sur le site exceptionnel de Las Hoyas, un gisement du Crétacé inférieur (-127 millions d'années) situé en Espagne près de la ville de Cuenca. Ce dépôt sédimentaire, unique en Europe, contient une grande diversité de fossiles, emprisonnés dans un ancien environnement marécageux, semblable aux Everglades, en Floride.

Il est fouillé depuis 1986 et a



déjà fourni un grand nombre de fossiles de plantes aquatiques et terrestres, de crustacés, d'insectes, de poissons, mais aussi de crocodiles, de dinosaures et d'oiseaux primitifs. 25 ans plus tard, en 2011, le premier mammifère a enfin été mis au jour, complétant ainsi la structure de cet écosystème. Ce fossile vient d'être décrit par les paléontologues. Ils en ont conclu qu'il s'agit d'une nouvelle espèce, baptisé *Spinolestes xenarthrosus*, appartenant à l'ordre des eutriconodontes, une lignée de mammifères disparus à la fin de l'ère Mésozoïque (-252,2 à -66 millions d'années) et à la famille des gobiconodontes. C'est un petit animal de 25 centimètres de long, caractérisé par des dents à trois pointes acérées et des vertèbres du même type que celles des xénarthres.

Les proportions de ses pattes sont proches de celles d'animaux fouisseurs, suggérant un style de vie semblable à celui des tatous modernes, se nourrissant d'insectes et de larves.

Les marécages de Las Hoyas permettant à la fois un enfouissement et une minéralisation rapide des corps, de nombreux morceaux de peau avec des poils et des épines ont été parfaitement conservés.

Un pelage doux, mais aussi des épines

À partir de ces restes, les chercheurs ont déterminé que *Spinolestes* possédait une crinière dense de poils longs (de 3 à 5 mm) de la tête à l'omoplate, des poils longs et fins sur la région dorsale et sur la majeure partie de la queue, de petites épines et quelques écussons dermiques (de petites plaques ovales sans poils, faites de kératine). Le reste de son corps était couvert par un pelage doux et dense.

L'analyse microstructurale de portions de pelage montre qu'il est composé d'un mélange de poils primaires relativement épais, de poils secondaires plus petits, et d'épines sur la région dorsale. Ces der-

nières possèdent une surface écaillée et sont composées de poils primaires et secondaires modifiés, c'est-à-dire plus courts, rigides et en forme de bâtonnet, qui ont fusionné ensemble, un processus similaire à ce que l'on observe chez certains mammifères modernes tels que les hérissons ou les porcs-épics.

Un mammifère unique

À partir du cas de *Spinolestes*, les chercheurs estiment donc que les poils et les épines sont différenciés depuis le Crétacé inférieur. De plus, le fait que plusieurs spécimens d'eutriconodontes possèdent bien une fourrure dense mais dépourvue d'épines, fait de *Spinolestes* une espèce unique en son genre, dont l'évolution s'est faite indépendamment d'espèces à épines comme les hérissons et a abouti à cette surprenante convergence avec les espèces épineuses modernes.

Par ailleurs, le fossile possédait encore des bronchioles pulmonaires et des restes du foie, les chercheurs ont délimité l'emplacement du diaphragme de l'animal, une première preuve fossile que le système respiratoire unique des mammifères était bien fonctionnel dès le Mésozoïque. Pour les chercheurs, la diversité des fossiles de Las Hoyas représente une clé pour comprendre la révolution évolutive du Crétacé, correspondant à l'émergence de la flore et la faune qui constituent la biodiversité d'aujourd'hui. Ils poursuivent donc leur analyse de *Spinolestes xenarthrosus* pour mieux comprendre son mode de vie et sa place dans cet écosystème, figé depuis 127

Un gros cerveau ne rend pas plus intelligent

L'INTELLIGENCE de l'Homme est moins liée à la taille de son cerveau qu'à la façon dont celui-ci est structuré, selon une étude.

Selon les conclusions d'une étude scientifique internationale coordonnée par l'université de Vienne, les chercheurs ont jusqu'ici « surestimé » le lien supposé entre la taille du cerveau et les performances intellectuelles de l'être humain, a expliqué mercredi à l'agence de presse autrichienne APA Jacob Pietschnig, chercheur en sciences cognitives à l'université de Vienne.

Beaucoup plus décisif sur le niveau d'intelligence apparaît en revanche « l'agencement du cortex, du mésencéphale [ou cerveau moyen, NDLR] et du cervelet ainsi que la bonne connexion de la matière blanche et de la matière grise, beaucoup plus importante que la taille de la masse



cérébrale elle-même », poursuit-il.

M. Pietschnig et son équipe ont fait la synthèse de 88 études sur le sujet, portant sur plus de 8.000 cas et publié leurs résultats la semaine dernière dans la revue *Neuroscience & Biobehavioral Reviews*. Autre observation de cette étude : les hommes, bien que présentant généralement un plus gros cerveau que les femmes, n'ont pas démontré de capacités cognitives plus avancées que celles-ci. Des participants dotés d'un cerveau anormalement gros ont par ailleurs obtenu des résultats inférieurs à la moyenne aux tests d'intelligence, relève encore M. Pietschnig. L'importance de la structure du cerveau, ajoute-t-il, est également illustrée par le cas de certains animaux dotés d'un maxi cerveau, sans être connus pour être de grands intellos, à l'exemple du cachalot et son encéphale de neuf kilos.

Les communautés locales, rempart contre la déforestation



Pour lutter contre la déforestation, un rapport suggère de « renforcer les droits des communautés qui vivent dans les forêts », car elles protègent bien mieux leurs arbres des coupes illégales que ne le font les États.

Centaines d'hectares par centaines d'hectares, jour après jour, les forêts disparaissent. Selon les données de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), elles couvrent quelque quatre milliards d'hectares dans le monde. Et si la déforestation - essentiellement la conversion des forêts tropicales en terres agricoles - ralentit, « elle se poursuit à un rythme alarmant », commente l'agence onusienne dans son dernier recensement (2010). Entre 2000 et 2010, environ 13 millions d'hectares ont disparu chaque année. Le chiffre était de 16 millions dans les années 1990. Outre son rôle primordial dans le cycle du carbone, la forêt représente des écosystèmes très divers et une source importante d'emplois et de moyens d'existence.

Dès lors, comment lutter ?

Une des réponses se trouve dans le rapport publié par le WRI (World Resource Institute) et RRI (Rights and the Resources Initiative), deux ONG américaines. Elles ont recensé les études effectuées dans 14 pays abritant les grandes forêts tropicales (Brésil, Indonésie, Mexique, Pérou, Guatemala...) pour voir la différence de déforestation entre les zones sous tutelle des gouvernements et celles gérées par les communautés locales.

Le bilan est sans appel : « Renforcer les droits des communautés qui vivent dans les forêts est une stratégie essentielle pour éviter d'émettre des milliards de tonnes de carbone, pour aider les gouvernements à atteindre leurs objectifs en matière de climat et, enfin, pour protéger les moyens de subsistance de ces communautés. » De fait, les villageois protègent bien mieux leurs arbres des coupes illégales que ne le font les États, qui n'ont bien souvent pas les moyens de financer la surveillance de zones généralement gigantesques.

« Globalement, on estime que 513 millions d'hectares sont gérés par les communautés locales, soit 1/8 de la forêt

mondiale », souligne Robert Winterbottom, spécialiste de la forêt au WRI. Concrètement, dans la forêt amazonienne au Brésil, les coupes sont onze fois moins importantes là où elles sont sous contrôle des habitants que dans le reste de la forêt dont la responsabilité revient à l'État. « Dans la partie bolivienne de la forêt c'est six fois moins, au Guatemala c'est 20 fois moins, quant au Mexique et plus précisément dans le Yucatan, c'est carrément 350 fois moins », rapporte encore Robert Winterbottom. Pour obtenir ces résultats, les ONG se sont appuyées sur près de 130 publications, mais également sur dix années de données satellitaires entre 2001 et 2010.

Au Guatemala, les habitants de Carmelita, située au cœur de la réserve de biosphère Maya, protègent bien mieux les 50.000 hectares de forêt de leur communauté que ne le fait l'État, qui peine à surveiller les quelque 21.000 km² que couvre la réserve. « En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, les droits des communautés sur leur territoire doivent donc être inscrits sur la liste des outils indispensables », conclut Jennifer Morgan, la responsable du programme climat et énergie au WRI.

DES CELLULES PHOTOVOLTAÏQUES EN PEINTURE À PULVÉRISER



la production de l'énergie solaire nécessite souvent des installations coûteuses et peu pratiques. Et si une peinture pouvait changer la donne ? Dernière avancée dans le domaine de l'énergie verte, une nouvelle technique permet d'appliquer des cellules photovoltaïques à pratiquement tout type de surfaces.

Des chercheurs de l'université de Sheffield, au Royaume-Uni, ont développé des cellules photovoltaïques en pérovskite qui pourraient s'appliquer à la manière d'une peinture en aérosol. Il deviendrait donc possible, en théorie, de transformer toute une gamme de produits et de surfaces en générateurs d'énergie. L'idée de panneaux solaires souples n'est pas nouvelle mais tarde à se concrétiser.

Cette nouvelle piste apporte un autre avantage : le coût de fabrication plus faible. Alors que les cellules solaires sont souvent composées de matériaux dont la fabrication réclame beaucoup d'énergie (notamment avec le silicium), l'utilisation de la pérovskite (un minéral abondant sur Terre) en nécessiterait beaucoup moins.

Les cellules s'appliqueraient par une méthode qui s'apparente à la peinture d'une voiture ou à l'imprimerie graphique : des pulvérisateurs les répartissent en plusieurs couches. Le gaspillage serait ainsi minimisé. Le concept pourrait s'adapter facilement à une production en série et devenir plus accessible.

En remplaçant la couche d'absorption de lumière, essentielle à toute cellule photovoltaïque, par une pérovskite sous forme de peinture pulvérisée, les chercheurs ont également amélioré le rendement énergétique. « Les meilleurs rendements des cellules organiques sont autour des 10 %. Les cellules pérovskite ont désormais un rendement qui peut atteindre 19 %. Ceci n'est pas loin derrière le silicium à 25 %, le matériel qui domine le marché mondial du solaire » explique le professeur David Lidzey, chercheur principal sur ce projet.

Une méthode élégante pour recycler les terres rares

LA TECHNIQUE permet d'extraire les métaux de produits usagés en piégeant de manière spécifique les atomes les plus précieux.

Le recyclage des « terres rares » est en progrès. Du fait de leurs propriétés chimiques ou physiques, ces métaux sont nécessaires pour de nombreuses industries. Ils jouent un rôle essentiel pour des produits électroniques et des équipements verts. Mais depuis une dizaine d'années, la Chine a fait main basse sur ces 17 éléments chimiques stratégiques. Pékin contrôle plus de 95 % de la production mondiale de ces fameuses terres rares, mais moins de la moitié des réserves. Face à cette pénurie organisée, des méthodes de recyclage sont déployées, à grande échelle, par des industriels. En France, Rhodia (groupe Solvay) récupère ces précieux métaux dans son usine de La Rochelle, en dissolvant des poudres de produits à recycler, contenant des terres rares, dans des bains d'acide nitrique. Bien rodée, la méthode fonctionne, mais elle crée de gros volumes de polluants à retraiter, du fait de nombreuses opérations d'extraction et de purification.

« Molécule-piège »

Une technique innovante a été imaginée par la chercheuse d'origine russe Ekaterina Shilova. Elle est en passe de fonder sa start-up, Verseau, dans les prochains jours.



Cette entreprise française va piloter le projet Cyter, élaboré avec Vincent Hue de l'université Paris-Sud-XI et Pascal Viel du CEA. Ce projet a remporté un prix de 200.000 euros remis par François Hollande, sélectionné avec 109 autres lors du Concours mondial de l'innovation.

« Dans un premier temps, nous proposons aux industriels de tester notre méthode », indique Ekaterina Shilova. La technique est élégante. Elle utilise une sorte de clé spécifique à chacune des 17 terres rares, en fonction du rayon atomique de l'élément à piéger et de sa structure électro-

nique. L'opération débute par une extraction dans un seul bain d'acide pour dissoudre les terres rares. Puis, cette solution est versée sur des fibres de carbone sur lesquelles ont été accrochés des « ligands », une sorte de réceptacle spécifique à chaque atome de terre rare ayant la forme d'un vase ou d'un cône tronqué à sa base.

Pascal Viel, chercheur du CEA-Saclay, précise : « Ce piège est une molécule organique. L'objectif est de produire beaucoup moins d'effluents qu'avec la méthode industrielle. Ensuite, une fois que les atomes de terre rare sont piégés, nous les récupérons en faisant passer un courant électrique dans les fibres de carbone qui, en se chargeant, expulsent les ions. » Avec cette dernière opération, les pièges peuvent de nouveau servir.

Ce type de « molécule-piège » est connu depuis une vingtaine d'années. Mais pour d'autres usages. Les trois scientifiques l'avaient testée auparavant pour purifier des solutions contenant des métaux lourds industriels ou des radio-éléments, après la fuite dans l'environnement de césium 137 lors de l'accident de Fukushima. Par rapport aux méthodes industrielles, la technique « russo-française » pourrait être plus propre et plus rentable pour piéger le lanthane et l'europlum, utilisés pour leurs propriétés optiques dans les filaments d'ampoules à basse consommation, ou le néodyme qui entre dans la composition d'aimants pour éoliennes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Loue local 40 M2,
1^{er} étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tél : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. F., licencié en Sciences juridiques et administratives, cherche un travail.
Tél. : (0656) 07.62.52.

J. H., cuisinier spécial restauration fêtes et occasion, plus de 10 ans d'expérience, cherche un travail. Tél. : (0555) 81.82.47.

J.A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI maîtrise BIE AUTOCAD - ARCHICAD, cherche emploi. Tél. : (0554) 28.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsam82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'informaticien, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél. : (0664) 52.12.40.

J.F., 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à l'CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacteur : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent
Tél : (0541) 89.99.37

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net



www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn
Khaloun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si Abdallah
4.5 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél. :
034-12-66-21
Email :
tjbejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Independent. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

DES HABITUDES DANGEREUSES POUR VOTRE AUDITION

Perte auditive, acouphènes... Vous voulez éviter tous ces problèmes d'audition ? Voici huit mauvaises habitudes à ne plus prendre parce qu'elles peuvent endommager vos oreilles.

Crier dans les oreilles

En plus d'être désagréables, les cris dans les oreilles peuvent être dangereux pour l'audition. "Quand un enfant crie dans une oreille, c'est très mal perçu et dangereux. Il ne faut jamais crier dans l'oreille de quelqu'un car on peut créer un traumatisme sonore" explique le Pr Christian Dubreuil, chirurgien ORL dans l'émission "Allô docteurs" de France 5. En effet, si notre voix est en moyenne à 50 dB, quand on hurle, elle peut atteindre les 100 dB.

EN PRATIQUE : Eviter de parler ou crier dans le creux de l'oreille d'une personne.

Rouler fenêtres ouvertes dans la voiture

En voiture, les enfants aiment se tenir à côté des



fenêtres grandes ouvertes. Or, ils peuvent ressentir une surdité passagère qui à long terme peut devenir plus dérangeante. Egalement, descendre une route de montagne trop rapidement peut gêner les oreilles des plus petits à cause des effets de la pression.

Comment reconnaître les signes de surdité chez l'enfant ? En cas de surdité modérée, l'enfant peut manifester des troubles de la voix, du comportement, un retard de langage ou avoir des réactions inconstantes aux bruits ou à la voix. Il faut également se méfier des otites ou des rhinos à répétition. Si la surdité est plus importante, l'enfant peut développer des troubles du langage ou du comportement.* En cas de doute, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin traitant.

Multiplier les sauts à la piscine

Les amateurs de sauts dans la piscine ou dans les vagues doivent se méfier des surdités passagères. Ici c'est la pression de l'eau qui est en cause et peut vous faire ressentir un léger mal aux oreilles, surtout quand les sauts sont successifs. Il n'y a que les accidents de plongée en haut profondeur qui peuvent causer une surdité irréversible. En plongée, il est important de respecter la période de pressurisation pour remonter à la surface.

EN PRATIQUE : Si vous voulez vous prévenir de la surdité passagère, il existe des bouchons adaptés à l'environnement aquatique.

De la musique forte pendant 4 heures

Que ce soit dans son mp3, dans sa voiture ou même chez soi, l'écoute prolongée de musique à un haut niveau sonore peut abîmer l'audition et entraîner des acouphènes. Le principal danger de la musique est que le plaisir ressenti en l'écouter masque la quantité d'énergie reçue par l'oreille.

Que se passe-t-il dans l'oreille ? "Les cellules de l'oreille interne produisent une substance toxique qui n'est pas dangereuse en soi mais peut tuer ces mêmes cellules quand elle est produite en trop grande quantité", explique le Dr Pascal Focillet, médecin ORL. Plus la musique est forte, plus le phénomène se produit rapidement. La limite de décibels (dB) avant que la substance ne se crée est estimée à 85 dB sur une durée de 8 heures. Quand le son est de 88 dB, le temps d'écoute est limité à 4 heures. La règle : "Lorsque le son augmente de 3 dB, il faut réduire la durée d'écoute par deux" conseille l'ORL.

EN PRATIQUE : Il faut réduire le son de son mp3 ou de son poste à la moitié. Lors de concerts ou de manifestations bruyantes, il ne faut pas hésiter à mettre des boules Quies.

NE SURTOUT PAS RATER SA COLORATION



Vous aimez refaire souvent votre couleur pour camoufler vos cheveux blancs, mais savez-vous qu'une coloration inadaptée ou des mèches trop contrastées peuvent donner un cadre trop sévère à votre visage ?

1- Quelle que soit leur couleur les mèches trop voyantes détournent le regard d'un joli visage : au lieu de flatter les traits, la couleur devient trop importante.

2- Une couleur subtilement dégradée peut illuminer la chevelure et faire paraître le visage plus fin et les yeux plus pétillants. Pour réussir cet effet lumineux, appliquez une coloration semi-permanente de deux nuances plus claires que votre couleur de base. Le contraste entre les mèches sera plus doux et plus lumineux.

3- Des cheveux naturellement foncés trop éclaircis prennent vite une nuance jaune. Or, cette couleur fait paraître le teint pâle ; en plus, la couleur des cheveux et du visage est trop proche, ce qui efface de jolis traits.

4- Pour foncer des cheveux trop clairs, mieux vaut s'en remettre à un coiffeur. Mais si vous voulez vous y risquer, évitez toutes les nuances trop froides. Elles contiennent des pigments bleus, qui, appliqués sur du jaune, le verdissent. Optez pour une couleur auburn qui efface le jaune et, une semaine plus tard, appliquez une couleur aux reflets bien chauds.

5- Des nuances très foncées absorbent la lumière au lieu de la refléter, ce qui donne un teint terne et creuse les traits. Et comme les pointes de cheveux sont plus poreuses, elles absorbent plus de couleur, ce qui fait paraître les racines plus claires et les pointes ternes.

6- Pour donner du volume à des cheveux très foncés, il suffit d'appliquer quelques mèches plus claires d'une couleur caramel foncé : cette couleur chaude donne l'impression d'un coup de soleil, ce qui adoucit les traits et fait paraître le teint plus lumineux.

ASTUCE :

Le blond donne un ton de pêche au visage. Regardez la couleur de vos yeux. Si l'iris a des taches dorées, essayez un blond chaud. Si vous avez des reflets gris ou argentés, optez pour une nuance plus neutre ou légèrement froide.

L'EAU DU ROBINET EST-ELLE SANS DANGER ?

Chlore : ne paniquez pas !

Ce n'est pas parce que l'eau que vous buvez "sent" le chlore qu'elle n'est pas potable ! Au contraire, si

les distributeurs d'eau en ajoutent c'est parce que le chlore prévient la multiplication des germes lors du transport de l'eau. Il est donc normal d'en trouver dans l'eau de consommation... à condition bien sûr que ce ne soit pas en excès ! "La consigne de taux de chlore est de 0,4 mg/l en sortie d'usine et d'environ 0,1 mg/l au robinet du



consommateur", explique Véronique Heim, responsable des études au Sedif. Selon l'OMS, le chlore ne présente pas de danger pour la santé à moins de 5 mg/l. Comment éviter l'odeur de chlore ? Laissez couler l'eau quelques dizaines de secondes avant de la boire, mettez-la dans une carafe ou rafraîchissez-la au réfrigérateur.

quiche fine aux courgettes et chèvre

Ingredients

Pour la pâte :

- 240 g de farine
- 150 g de beurre froid
- 1 pincée de sucre
- 2 pincées de sel
- 1 oeuf
- 1 c. à soupe de vinaigre
- 3 c. à soupe d'eau glacée

Pour la garniture :

- 1 courgette
- 2 oeufs
- 100 g de chèvre frais type petit billy
- 2 c. à soupe de crème fraîche
- huile d'olive

methode de preparation

Dans le bol d'un robot, mettez la farine, la pincée sucre, le beurre froid coupé en morceaux et 2 pincées de sel. Mixez jusqu'à obtenir un mélange bien sablé. Ajoutez l'oeuf et 3 c. à soupe

d'eau, le vinaigre, et mixez à nouveau par à-coups jusqu'à ce que la pâte forme une boule et se détache des parois du bol. La pâte est un peu collante, enveloppez-la dans un film plastique et laissez reposer une heure au réfrigérateur.

Préchauffer le four à 200°C (th.7). Etalez la pâte sur le plan de travail fariné ou entre deux feuilles de papier sulfurisé fariné. Garnissez un moule ou un cercle à tarte de 28 cm de diamètre. Piquez la pâte à l'aide d'une fourchette. Réserver au frais le temps de préparer la garniture.

Lavez la courgette sous l'eau froide avec une éponge. Essuyez-la, et coupez-la en rondelles fines à l'aide d'une mandoline.

Plonger-les rondelles de courgettes dans de l'eau bouillante pendant 2 minutes et égouttez-les.



Plonger-les aussitôt dans un saladier d'eau très froide, et égouttez-les.

Battez les oeufs avec la crème. Ajoutez le chèvre émietté, du sel et du poivre.

Versez la préparation sur le fond de pâte, ranger les courgettes en rosace en les faisant chevaucher et arrosez d'un filet d'huile d'olive.

Faites cuire à 200°C pendant 15 mn et baissez le four à 180°C (th.6) et continuez la cuisson 15 minutes supplémentaire.

Bâtonnets au Chocolat

Ingredients:

- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée (3g)
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché

Décoration:

- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulues

Méthode de préparation:

- * Travailler le beurre, le sucre et le lait en crème, jusqu'à un mélange blanchâtre. Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes
- * Préchauffer le four à 180°C.
- * Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façon-



ner des bâtonnets de 8 cm de long.

* Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.

* Laisser refroidir.

* Pendant ce temps fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.

* Laisser sécher sur du papier cuisson.

Mots fléchés n° 1489

Petit voilier Lentement								
			Nuance Cache Isolé					
				Platine Petit cube Côté face				
					Cyclade Perles du matin Transpirait			
	Dames A payer Angors							
		Cheminées Convientra Imitation						
			Astre Mistral Peinture murale			Acharné Jeu chinois Flânes		
				Déesse marine Epilogue Vidangea				
Déguster Ville du Pérou Palmipède				Plante Discerné Ressemblance				
		Joyeux Chevalier ambigu Soudure						
			Poisson Récusée Eprouveras					

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1488

HORIZONTELEMENT

POSEUSES
ABUS - ODE
TNT - OUIR
RU - ABETI
EBENE - AN

- ISAR - E
CLE - ARAS
RARE - UV -
A - IRREEL
NON - H - NU

TRES - SUE
ESSUYEES

VERTICALEMENT

PATRE - CRANTE
OBNUBILA - ORS
SUT - ESERINES
ES - ANA - ER - SU
U - OBERA - RH - Y

SOUÉ - DRUE - SE
EDITA - AVENUE
SERINES - LUES

Mots croisés 9/13 n° 1489

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2		■							
3				■					
4						■			
5			■						■
6							■		
7								■	
8		■							
9	■				■				
10			■				■		
11									■
12							■		
13				■					

HORIZONTELEMENT

1. Choses sans valeur - 2. Retenue - 3. Frère d'adoption - Les vieux de la vieille - 4. Bohémien - Ornement en relief - 5. Pour monsieur - Callosité - 6. Donc pas religieux - A lui - 7. Après - 8. Sacs - 9. Sorte de flan - Non mélangés - 10. Possessif - Première coquette - Vu la vie en rose - 11. Alarme - 12. Fumés - L'ombre d'un doute - 13. Boxeur américain - Toile à plier.

VERTICALEMENT

1. Qui se cassent facilement - Mit son enjeu - 2. Oiseau de proie - Lanterne - 3. Cuit dans l'huile - Habitation en ronds - Pronom relatif - 4. Sa capitale était Héliopolis - Acheteur - 5. Tombés en pâmoison - Ajuste - 6. Petit poème médiéval - Racommodée - 7. Bout de conduite - Ancienne devise de compte - On peut le prendre glacé - 8. Qui n'ont pas servi - Elle est humaine - 9. On ne le choisit pas - Pareillement - Note.

SOLUTION N° 1488

HORIZONTELEMENT

ECHASSIER
MAINTENUE
BU - DECORS
ESSOR - POU
RETRECI - C
LEUR - ENEE
I - DECRETE
FOI - LISE
IDOLE - IF
COSY - ERNE
OR - RESIDU
TAPER - ARE

ETC - GALES

VERTICALEMENT
EMBERLIFICOTE
CAUSEE - ODORAT
HI - STUDIOS - PC
ANDORRE - LYRE -
STERE - CLE - ERG
SEC - CERISES - A
INOPINES - RIAL
EURO - ETEINDRE
RESUCEE - FEUES

Mots croisés 9/9 n° 1489

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3						■			
4							■		
5			■						■
6		■			■				
7				■					
8							■		
9						■			

HORIZONTELEMENT

1. Qui s'étend à tout - 2. Communiqua par fil - 3. Passé sur le billard - Cours d'Asie - 4. Subies - Id est - 5. Personnel - Empereurs déchus - 6. Règle à suivre - Empester - 7. Roi de comédie - Unité de mesure - 8. Volcan de l'Antarctique - Berge - 9. Transpiration - Abri douillet.

VERTICALEMENT

1. Irréalisables - 2. Royaume d'Asie - Epouse du fils - 3. Hameau des Antilles - Liquidée - 4. Evidence - Incurité - 5. Rapières - Obstacle - 6. Facteur - Habillés - 7. Réfléchi - Amour de bêtes - 8. Enfoncerai - 9. Femelle de sanglier - Rembourse.

SOLUTION N° 1488

HORIZONTELEMENT

ENVISAGER
PARTITIVE
AVE - DR - EN
RANGÉES - D
PLEUR - AS -
I - LIAT - IN
LAI - SONGE
LISE - RENE
AI - SOTTES

VERTICALEMENT

EPARPILLA
NAVAL - AIL
VRENELIS -
IT - GUI - ES
SIDERAS - O
ATRE - TORT
GI - SA - NET
EVE - SIGNE
REND - NEES

sudoku 218

9				2		7	5	
	7							
	2			6	4			
			1			5		4
7		6			3	2	8	
		2		5			3	
2			6	3		1		
8					7			6
	9		2				7	

Pour jouer au Sudoku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS	3	7	6	4	1	5	8	2	9
	8	1	2	3	9	6	7	5	4
	9	5	4	7	8	2	1	6	3
	6	3	8	1	5	4	2	9	7
	7	4	9	2	6	8	3	1	5
	1	2	5	9	3	7	4	8	6
	4	9	1	5	2	3	6	7	8
	5	6	7	8	4	1	9	3	2
	2	8	3	6	7	9	5	4	1

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques





20.55 : Grey's Anatomy



Série avec Chandra Wilson , Jason George...

Bailey met en place un comité consultatif, composé de Grey, Pierce et Hunt, pour évaluer le cas de son mari, Ben Warren, pris en faute. Chaque chirurgien est interrogé sur ce qui s'est passé. De son côté, Callie doit se faire à l'idée que Penny va se rendre à New York pour sa bourse d'études. Par ailleurs, April et Jackson sont désormais engagés dans une difficile procédure judiciaire.



21.00 : Les témoins

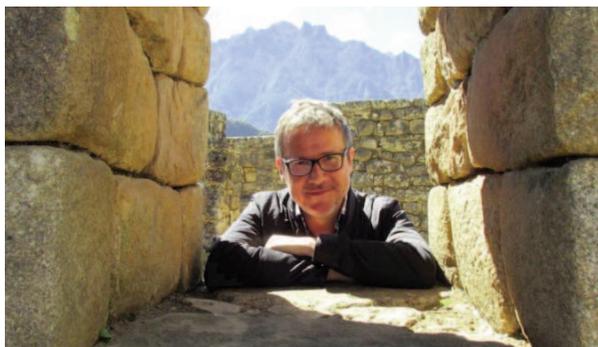


Série avec Marie Dompnier , Audrey Fleurot...

La lieutenant Sandra Winckler enquête sur la découverte de quinze hommes morts, congelés, retrouvés assis dans un bus abandonné. Ils portent de beaux vêtements. Les investigations révèlent qu'ils ont été les amants à un moment ou un autre de leur vie de Catherine Keemer, qui a disparu depuis trois ans. Mais voilà qu'elle réapparaît au cœur de Lille. La jeune femme est hospitalisée. Elle ne se souvient ni de son mari ni de ses deux filles.



20.50 : Faut pas rêver



Série - Culture Infos

Le globe-trotteur Philippe Gougler part à la découverte d'un territoire mythique. Depuis le Kilimandjaro jusqu'à l'île de Zanzibar, en passant par la vallée du Rift et le Ngorongoro, la Tanzanie révèle ses nombreuses richesses. Le pari de l'eau. L'ingénieur tanzanien Askwar Hilonga a utilisé les nanoparticules pour inventer un filtre à eau révolutionnaire • Les mamas solar de Zanzibar. Des femmes analphabètes ont suivi une formation à l'énergie solaire.



21.00 : Top chef



Télé-réalité - 8 saisons / 95 épisodes

Les candidats précédemment éliminés font leur retour ! Les six cuisiniers encore en lice vont, en effet, retrouver leurs anciens compères pour une épreuve en binôme. Et l'enjeu est de taille puisqu'un ancien participant aura la chance de réintégrer la compétition ! Pour y parvenir, un objectif : « Faire fondre le jury avec un plat salé ». Puis, direction le champ d'une ferme agricole pour une spéciale barbecue. Les talents devront préparer une assiette gastronomique avec cet unique mode de cuisson.



20.00 : Monaco (Fra) / Manchester City (Gbr)



Football / Ligue des champions

Défaites (5-3) au match aller, au terme d'une opposition enlevée et spectaculaire, les Monégasques doivent s'imposer, ce soir, par deux buts d'écart tout en conservant leur but vierge pour se qualifier en quart de finale. La tâche s'annonce rude et malaisée pour l'ASM emmenée notamment par Radamel Falcao et Kylian Mbappé. Les joueurs de Leonardo Jardim devront en effet trouver le juste équilibre entre puissance offensive et rigueur défensive pour espérer éliminer les Citizens.



21.00 : C'est mon métier au Parc Astérix



Série - Culture Infos / France 2015

Installé dans l'Oise, à 30 kilomètres au nord de Paris, au cœur de la forêt d'Ermenonville, le Parc Astérix accueille chaque année plus de 1,8 million de visiteurs et emploie des centaines de personnes, permanents ou saisonniers. Avec plus de 30 attractions réparties en six zones, il fait partie des trois premiers parcs d'attractions de France. Lors d'Halloween, quatre employés ont présenté leur quotidien : Julien, un comédien, Sharmin, une étudiante embauchée pour trois semaines, Mhand, directeur d'un restaurant, et Sullivan, soigneur animalier.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:05	12:38	16:02	18:41	20:01	05:11	12:43	16:07	18:46	20:05	05:24	12:57	16:21	19:00	20:20	05:20	12:48	16:13	18:51	20:06	05:22	13:04	16:28	19:07	20:26	05:37	13:09	16:33	19:12	20:31	05:40	13:12	16:36	19:15	20:33



	Maximales	Minimales
Alger	19°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	17°	4°
Ouargla	25°	11°

L'APC D'ALGER-CENTRE MARQUE LA JOURNÉE NATIONALE DES HANDICAPÉS

Une journée récréative et don de matériel spécifique

La célébration, le 14 mars, de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques s'inscrit dans le programme annuel des activités de la commune d'Alger-centre.



Cette année, en 2017, les espaces de la salle de cinéma Jamal de la rue Debbih-Chérif ont été choisis pour organiser cette journée, avec pour thème des moments de détente, une exposition de produits réalisés par des handicapés, ainsi que la distribution de chaises roulantes et d'un matériel adapté. La salle a été artistiquement décorée pour recevoir les handicapés et leurs familles. Une scène a été installée pour l'animation de la journée. Rencontré à l'entrée de ces espaces, Abdelhakim Bettache, président de l'APC d'Alger-centre, déclare, "En ma qualité d' élu à la tête de l'APC d'Alger-centre, c'est pour moi un devoir, une fierté et un honneur de procéder à l'ouverture

de cette journée dédiée aux personnes handicapées de notre commune". M. Bettache précise : «Nous avons 426 personnes aux besoins spécifiques inscrites dans notre circonscription. Nous mettons à profit cette occasion pour distribuer 11 chaises roulantes aux anciens dont la chaise est hors d'usage avec, en supplément, 4 autres pour, malheureusement, des accidentés de la route. Nous complétons ce matériel avec 11 matelas orthopédiques, ainsi que des cannes pour les personnes non voyantes et des biquets pour celles qui ont des difficultés à marcher.» Le président de l'APC d'Alger-centre fait savoir également que sa commune met à la disposition

des handicapés moteurs, spécialement, une ambulance pour les accompagner dans leurs déplacements dans le cadre des exercices de rééducation à l'hôpital de Ben Aknoun. Cette ambulance est à leur service toute l'année. D'autre part, dans leur demande de logement social, les personnes aux besoins spécifiques bénéficient de points supplémentaires pour l'acquisition de ces logements. Quant à leur pension, elle est de quatre mille dinars mensuels, attribués par le ministère de la Solidarité. A propos du choix de la salle pour marquer cette année la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, Abdelhakim Bettache répond : «Habituellement, nous célébrons cette jour-

née à l'hôtel Essafir. Cet établissement est en rénovation et la salle Jamal, spacieuse, offre des facilités d'accès aux personnes handicapées.» Une exposition de travaux de ces personnes a été organisée dans le hall de cette salle. Des vêtements pour femmes et enfants cousus main sont exposés. On remarque aussi les gâteaux traditionnels et modernes que présente la jeune Zakia, la belle-sœur de la pâtissière Mériem Benaissa, qui les prépare chez elle. Ces œuvres démontrent que ces personnes aux besoins spécifiques ne sont pas uniquement à la charge de la société, mais qu'elles sont également utiles à la communauté. Kamel Cheriti

Mobilis célèbre la journée nationale des personnes handicapées

MOBILIS célèbre la Journée Nationale des Personnes Handicapées en accompagnant les activités organisées à cette occasion, par le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, ce Mardi 14 Mars 2017 à 09H00, à l'Institut de formation des formateurs de Khemisti, Tipasa, sous la thématique : «Faciliter l'accès aux Technologies». Mobilis entreprise citoyenne par excellence, apportera son soutien et son assistance, lors de cette cérémonie, à travers la remise d'un lot de plus de 1000 Tablettes et Dictaphones au profit des enfants handicapés admis au programme de l'éducation nationale des trois cycles, ayant réussi leurs examens de 5ème année primaire, du BEM et du BAC. Par cette noble action, Mobilis reste fidèle à ses valeurs de solidarité et de citoyenneté, par son engagement dans la société, en contribuant à l'épanouissement de cette frange très importante de la société, tout en leur offrant les moyens nécessaires à leur adaptation.

Djezzy lance la campagne anti-spams

DJEZZY, leader des technologies de communications numériques, célèbre aujourd'hui, la journée mondiale des droits des consommateurs en déployant un dispositif dans la majorité des wilayas et en lançant une campagne anti-spams afin de sensibiliser ses abonnés et les protéger contre ce mode opératoire frauduleux aux multiples préjudices pour le client et l'économie nationale. C'est sous le slogan : «Des numéros suspects vous appellent, ne répondez pas, Attention aux spams, Préservez votre crédit», que Djezzy lance une opération de sensibilisation pour prévenir contre les dangers du spam et informe ses abonnés des moyens technologiques pour lutter contre ces procédés frauduleux. Ainsi, Djezzy s'est dotée des moyens technologiques afin de mieux sécuriser ses abonnés. Le spam consiste en l'envoi répété de messages électroniques (email, SMS ou MMS, ou messageries OTTS) non sollicités à des personnes dont le numéro de téléphone a été capté de façon irrégulière et qui n'ont jamais consenti à les recevoir. Ajoutons à cette catégorie les « wangiiri » : l'abonné reçoit un appel qui se coupe après la première sonnerie. Un appel manquant s'affiche avec un numéro de téléphone inconnu. L'abonné appelle ce numéro et tombe dans le piège.

PROGRAMME DE RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL À BÉJAÏA

100 milliards d'aide aux zones enclavées

LE WALI de Béjaïa a visité hier les communes de la daïra d'Akbou où il a inspecté les différents chantiers en cours de réalisation, dont certains sont à l'arrêt pour manque de financement. C'est ainsi que dans la commune d'Akbou, le wali a présidé au centre psychopédagogique des inadaptés mentaux de la ville la cérémonie de remise d'aides aux handicapés, dont du matériel médical, des fauteuils roulants, des accessoires de maison. Il y a lieu de noter que la direction de l'action sociale a, jusque-là, recensé 21 670 personnes aux besoins spécifiques dont plus de la moitié sont des handicapés mentaux, un tiers des handicapés moteurs et le reste est réparti entre les non-voyants, les sourds-muets et les polyhandicapés. Les handicapés revendiquent une véritable prise en charge sur le plan de l'insertion professionnelle. Le wali a visité la zaouia de Sidi Yahia-El-Adli de Tamokra dont les travaux de réalisation de l'école coranique ont atteint 65%, mais ils sont à l'arrêt par manque de financement. Il s'est engagé à débloquer une enveloppe financière de 5 milliards de centimes et a instruit le directeur des affaires religieuses et des cultes d'organiser une collecte d'argent au niveau des mosquées pour la poursuite des travaux de cette école. Le nouveau

siège de l'APC, dont les travaux sont l'arrêt, nécessite pour sa construction 8,7 milliards de centimes, mais il en manque 5,7 milliards. Le wali a ordonné aussi l'octroi de 3 milliards de centimes dans le cadre des PCD pour la poursuite de ce projet de 4 étages qui est, à ses yeux, «trop grand pour une APC». Le chef de l'exécutif a annoncé la généralisation du raccordement au gaz naturel. Il a indiqué que «le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a octroyé 100 milliards de centimes d'aide à la wilaya de Béjaïa pour le raccordement des zones enclavées et pauvres en gaz

naturel». Il a visité aussi la station d'épuration d'eau d'Akbou dont les travaux ont atteint 47%, à l'arrêt depuis plusieurs semaines après que le contrat de l'entreprise en charge de sa réalisation a été résilié. Le wali a ordonné la reprise rapide des travaux. Il a poursuivi sa visite dans la commune d'Akbou, notamment des projets de l'éducation, du sport, de la justice, du logement, puis à Ighram et Chellata où il a visité les projets de bibliothèques, en souffrance pour manque de financement. N. Bensalem

FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS

Une société algéro-chinoise créée

LA SOCIÉTÉ nationale Poval (filiale du groupe mécanique public AGM) a signé hier à Alger avec l'entreprise chinoise Shandong Kerui Well Control Equipment un mémorandum d'accord portant création d'une société mixte pour la production et la commercialisation d'équipements pétroliers. Le mémorandum a été paraphé par le PDG de Poval, Boualem Latreche Bouteldja, et le vice-président de l'entreprise chinoise, Sun Qinghong, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Créée selon la règle 51/49% du capital qui régit les investissements étrangers en Algérie, cette nouvelle société fabriquera essentiellement des outillages pétroliers appelés têtes de puits, l'un des équipements les plus importants dans l'industrie pétrolière. Sa production sera destinée au groupe Sonatrach qui importe annuellement pour 200 à 400 millions de dollars de têtes de puits.